

Insee Conjoncture

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



N° 3

Mai 2016

Le bilan économique régional 2015

Les différentes analyses de ce bilan économique 2015 ont été rédigées par l'Insee ainsi que par les partenaires suivants : Banque de France, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Nous les remercions vivement pour leur précieuse collaboration au service de l'information du public.

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	4
Malgré une progression de l'intérim en fin d'année, l'emploi régional reste en difficulté	
Contexte national	5
L'économie française accélère en 2015	
Emploi salarié	7
L'intérim, moteur de la création d'emplois	
Chômage	10
Léger repli du chômage régional	
Politique de l'emploi	13
48 400 bénéficiaires d'un emploi aidé	
Démographie d'entreprises	16
Plus d'entreprises individuelles et moins de micro-entrepreneurs	
Commerce extérieur	19
Le solde commercial atteint quatre milliards d'euros	
Allemagne-Belgique-Luxembourg-Suisse	22
Consolidation de la croissance au Luxembourg, en Allemagne et en Belgique, ralentissement en Suisse	
Agriculture	24
Une production de blé abondante, des prix généralement moins élevés et des élevages qui continuent de souffrir	
Viticulture	27
Moindre récolte en Champagne et en Alsace	
Industrie	30
Les exportations tirent la croissance de l'industrie	
BTP	33
Recul de la production, reprise possible en 2016	
Construction	35
Un faible niveau de la construction	
Tourisme	38
De bons résultats pour l'hôtellerie de plein air	
Transport	41
Activité portuaire en baisse et trafic aérien en hausse	

Synthèse régionale

Malgré une progression de l'intérim en fin d'année, l'emploi régional reste en difficulté

Jean-Pierre Courson, Insee

L'emploi salarié des secteurs principalement marchands se dégrade à nouveau en 2015 en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

Malgré un rythme moins soutenu que l'année précédente (- 0,3 % après - 1,1 %) et en dépit d'une évolution positive au quatrième trimestre, la région est la plus affectée de métropole, où l'emploi progresse de 0,5 %. L'emploi industriel reste en difficulté (- 2,0 %), comme dans la construction (- 3,2 %). L'emploi tertiaire, deux tiers du total, est dynamisé par le regain de l'intérim, surtout en fin d'année.

La croissance française du produit intérieur brut atteint 1,3 %. Moins modeste que l'année précédente, elle permet à la région un recul du taux de chômage de 0,3 point qui la situe à un niveau équivalent à celui de la métropole. Un actif sur dix est au chômage en fin d'année. Les politiques spécifiques en faveur de l'emploi sont intervenues en faveur d'un effectif à hauteur d'un dixième des inscrits à Pôle emploi. Le taux de chômage varie de près de quatre points entre les dix départements de la région : de 8,9 % dans le Bas-Rhin à 12,5 % dans l'Aube. Il ne s'aggrave que dans le Haut-Rhin. La situation des jeunes s'améliore pour la troisième année consécutive, mais celle des seniors continue de se dégrader. Un demandeur d'emploi sur six est en recherche depuis plus de trois ans.

L'environnement reste dans l'ensemble favorable avec une consolidation de la croissance au Luxembourg, comme en Allemagne et particulièrement dans le Bade-Wurtemberg. La demande intérieure, les investissements et le commerce extérieur y soutiennent l'emploi. La Belgique enregistre une croissance stable mais la Suisse observe un ralentissement.

Les échanges extérieurs de la nouvelle région Grand Est, en augmentation à 116

milliards d'euros, la situent au deuxième rang après l'Île-de-France. Elle occupe la première place en regard de son nombre d'habitants. La région reste forte de la diversification des produits exportés, en progression de 2,5 % en valeur.

L'industrie enregistre un gain d'activité modeste, mais supérieur aux prévisions. Elle reste tirée par ses exportations. La bonne orientation des prévisions d'investissement laisse espérer pour 2016 une progression d'activité, mais sans effet significatif sur l'emploi.

Le BTP a connu une année difficile dans tous les compartiments d'activité, avec des ajustements des effectifs et de l'investissement, faute de visibilité et de marges suffisantes. Seul un redressement progressif mais limité est envisagé. La construction de logements est en baisse, alors qu'elle augmente en métropole. Le repli du nombre de permis de construire est le plus fort de toutes les régions. Les ventes augmentent et les stocks s'amenuisent. La construction de locaux d'activité reste atone.

Le nouveau cadre législatif du régime des micro-entrepreneurs génère un recul des créations d'entreprises très sensible dans la région et un regain d'intérêt pour le statut d'entreprise individuelle. Le repli concerne l'ensemble des secteurs, il est plus accentué que sur l'ensemble du territoire national.

Dans les transports, l'activité des ports fluviaux est en retrait. Il est plus accentué sur la Moselle que dans les ports français rhénans qui assurent près de deux tiers du trafic. Les aéroports voient leur flux de passagers augmenter de 7 %, à la faveur du développement des lignes low cost. L'Euro-Airport concentre 80 % des voyageurs de la région, loin devant Strasbourg-Entzheim, en moindre progression. Les immatriculations

de véhicules gagnent 5 % et entérinent le basculement du parc du gazole vers l'essence.

La fréquentation touristique est restée stable dans les hôtels de la région. L'attraction sur des clientèles plus lointaines a compensé le recul des clients européens. Seule la fréquentation des campings a augmenté, en particulier dans le massif des Vosges. Les Français sont venus moins nombreux cette année, mais restés plus longtemps.

La production céréalière du Grand Est a dépassé de 9 % la moyenne quinquennale, avec des rendements en augmentation, mais dans un contexte de baisse des prix. Dans des conditions climatiques moins favorables, les autres productions végétales voient leurs surfaces et leurs rendements plutôt en retrait. La libéralisation de la production laitière entraîne une hausse de la production et une diminution des prix. Les éleveurs ont continué de souffrir de prix moins élevés que les années précédentes.

En Champagne, le rendement de la vendange 2015 est en retrait. Les expéditions sont toutefois en hausse, avec une demande stable en France mais encore des progrès à l'export. Le chiffre d'affaires est à un niveau inégalé de 4,7 milliards d'euros. La récolte est en baisse en Alsace, principalement pour les Crémants, avec des conséquences sur le niveau des prix entre opérateurs, historiquement élevés. Les volumes à l'export reculent après plusieurs années de croissance, à l'exception des Crémants. ■

Contexte national

L'économie française accélère en 2015

Camille Sutter, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents. Cela résulte notamment d'un nouveau ralentissement de l'activité en Chine, et d'importantes récessions au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, la croissance reste en revanche robuste (+ 2,0 % après + 2,2 % en 2014). Aux États-Unis, l'activité croît solidement, au même rythme qu'en 2014 (+ 2,4 %) ; l'activité britannique reste également dynamique (+ 2,3 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme (+ 1,6 % après + 0,9 %) et les rythmes de croissance des principales économies de la zone s'homogénéisent. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières pèse sur l'inflation, ce qui, combiné à l'accélération de l'emploi, soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la dépréciation de l'euro à l'œuvre depuis mi-2014 favorise les exportations de la zone, limitant les effets d'un commerce mondial morose. En outre, la baisse des taux d'intérêt due à la politique monétaire non conventionnelle - notamment la mise en place d'un quantitative easing - de la Banque centrale européenne dynamise l'investissement, et contribue à sa forte accélération, notamment en Europe du Sud.

L'économie française accélère en 2015

Dans le mouvement européen, l'économie française continue elle aussi d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de + 1,3 % en volume, après + 0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

La consommation des ménages est le principal facteur de l'accélération en 2015 (+ 1,5 % après + 0,7 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat. Du côté de la demande publique, la consommation des administrations publiques accélère légèrement (+ 1,4 % après + 1,2 %) tandis que le recul de l'investissement public est moins accentué qu'en 2014 (- 3,8 % après - 5,7 %). L'investissement des entreprises accélère (+ 2,8 % après + 1,6 %), tandis que le recul de l'investissement des ménages s'atténue (- 0,8 % après - 3,5 %).

Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, mais moins fortement en 2015 (- 0,3 point) qu'en 2014 (- 0,5 point). Le dynamisme des exportations est en effet plus que compensé par celui des importations. Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance (+ 0,1 point).

L'emploi total augmente

Dans le sillage de la reprise d'activité, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole se stabilise après deux années consécutives

de baisse. Grâce aux créations nettes d'emplois dans le secteur non marchand ainsi que pour les non-salariés, l'emploi total continue d'augmenter. Le taux de chômage en France entière est ainsi stable en moyenne annuelle à 10,3 %. En revanche, en glissement annuel en fin d'année, l'emploi salarié SMNA s'améliore nettement : fin 2015, l'économie française compte 102 000 emplois de plus que fin 2014 (+ 0,5 %).

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation stagne, en net ralentissement par rapport à 2014 (+ 0,5 %), du fait de sa composante énergétique : les prix de l'énergie se replient en effet fortement en 2015 avec la chute du cours du baril de Brent. De plus, les revenus d'activité augmentent fortement (+ 1,7 % après + 0,8 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages accélère en 2015 : + 1,6 % après + 0,7 %. Cette hausse est proche de sa croissance moyenne depuis 2000 (+ 1,5 %). ■

1 Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB

- Consommation privée
- Demande publique (1)
- Investissement privé
- Échanges extérieurs
- Variations de stocks
- Produit intérieur brut (PIB)

variation annuelle en %, contributions en points



(1) Y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2 Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2015	
	2013	2014	2015	en milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB (en volume)
Produit intérieur brut (PIB)	0,6	0,6	1,3	2 181,1	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6	685,0	-2,1
Consommation effective des ménages, dont :	0,7	0,9	1,6	1 540,7	1,1
- dépense des ménages	0,5	0,7	1,5	1 156,0	0,8
- dépense individualisable des administrations et des ISBLSM	1,4	1,8	1,7	384,7	0,3
Consommation collective des administrations publiques	1,5	-0,1	1,0	182,7	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	-0,8	-0,3	1,0	469,2	0,2
- entreprises non financières	0,2	1,6	2,8	262,7	0,3
- ménages	-0,5	-3,5	-0,8	107,6	0,0
- administrations publiques	-0,7	-5,7	-3,8	75,3	-0,1
Variations de stocks (contribution à la croissance)	0,2	0,5	0,1	2,7	0,1
Exportations	1,9	3,3	6,1	654,9	1,8

ISBLSM : institutions sans but lucratif au service des ménages.

Note : les séries sont présentées ici non corrigées des jours ouvrés.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Emploi salarié

L'intérim, moteur de la création d'emplois

En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands se dégrade de nouveau en 2015. Malgré un rythme moins soutenu qu'en 2014 (- 0,3 % après - 1,1 %), ACAL est la région la plus affectée de France métropolitaine. L'emploi intérimaire augmente fortement (+ 11,2 %), particulièrement au cours du quatrième trimestre (+ 7,8 %). Il dynamise l'emploi régional dans le secteur tertiaire, dans lequel il est comptabilisé. La baisse des effectifs se poursuit dans la construction (- 3,2 %) et s'intensifie un peu plus dans l'industrie (- 2,0 %). Parmi les départements du Grand Est, le Bas-Rhin est le seul à créer des emplois en 2015.

Nicolas Deboudt, Insee

En 2015, le bilan de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands reste mal orienté en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL). La région compte 1 192 000 salariés, soit 3 700 de moins qu'en 2014. La situation se dégrade, mais à un rythme moins soutenu (- 0,3 % après - 1,1 %), alors qu'en France métropolitaine elle s'améliore (+ 0,5 %). Au cours du premier semestre de l'année, plus de 4 400 emplois ont été supprimés en ACAL (- 0,4 %). L'emploi recule ensuite plus modérément au cours du troisième trimestre (- 0,1 %) pour passer en positif au quatrième trimestre (+ 0,1 % soit + 1 400 emplois). L'emploi intérimaire contribue fortement à cette embellie du dernier trimestre avec des effectifs en hausse de 7,8 %. En effet, hors intérim, l'emploi salarié recule de 0,8 % en un an, à l'inverse du niveau national, qui lui progresse de 0,2 %.

Parmi les départements du Grand Est, seuls ceux de la plaine alsacienne ne voient pas diminuer l'emploi salarié total. Le Bas-Rhin, qui rassemble un quart des effectifs salariés régionaux, gagne 0,4 % des emplois marchands, soit 1 150 emplois de plus. Dans le reste de la région, le repli est généralisé mais plus sensiblement dans l'Aube (- 1,3 %), dans les Vosges (- 0,9 %) et en Meurthe-et-Moselle (- 0,8 %). Ce dernier comptabilise le plus grand nombre d'emplois perdus (- 1 140).

Forte hausse de l'emploi intérimaire au quatrième trimestre

Fin 2015, les entreprises régionales emploient 54 500 intérimaires, soit un taux de recours à l'intérim, part des emplois intérimaires dans l'emploi salarié marchand, de

4,6 %, plus élevé qu'au niveau national (3,7 %). En un an, l'intérim totalise 5 500 emplois supplémentaires (+ 11,2 %). Le quatrième trimestre a été dynamique avec une augmentation de 7,8 %, la plus forte progression trimestrielle enregistrée depuis 2010. Grâce à cet élan, l'intérim préserve partiellement l'emploi salarié de la région : il gagne 1 400 emplois au quatrième trimestre alors qu'il en perd 2 560 hors intérim.

Dans tous les départements de la région, le nombre d'intérimaires s'est accru, particulièrement dans le Haut-Rhin (+ 21,4 %), en Moselle (+ 10,8 %) et dans le Bas-Rhin (+ 9,8 %). La hausse est moindre dans l'Aube (+ 3,8 %) et en Meurthe-et-Moselle (+ 2,5 %).

L'emploi industriel toujours en difficulté

Le secteur industriel emploie 322 700 personnes dans la région, soit 27,1 % de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands, contre 19,6 % en France métropolitaine. En un an, le niveau d'emploi de l'industrie régionale se dégrade un peu plus et perd 6 700 emplois (- 2,0 %) après en avoir perdu 5 600 (- 1,7 %) en 2014.

Tous les départements reproduisent ce scénario, mais trois d'entre eux regroupent plus de la moitié des pertes : la Moselle avec 1 270 emplois (- 2,3 %), le Haut-Rhin avec 1 120 (- 2,2 %) et les Vosges, dont un tiers de l'emploi salarié est industriel, avec une baisse de 4,6 %, soit 1 200 emplois. Seul le Bas-Rhin enregistre une diminution modérée de ses emplois industriels (- 0,5 %).

L'agroalimentaire (- 0,3 %) et le secteur de l'énergie, de l'eau, des déchets, de la cokéfaction et du raffinage (- 0,1 %), ont des

niveaux d'emploi proches de ceux de l'année précédente. Dans la fabrication des matériels de transport, l'emploi se replie sensiblement, à un rythme identique à 2014, avec la suppression de 970 emplois (- 3,2 % après - 3,1 %). L'orientation de l'emploi dans le secteur des biens d'équipement est semblable : - 2,5 %, soit 1 250 emplois de moins. Les pertes les plus importantes touchent les autres branches de l'industrie. Elles regroupent 48,2 % de l'emploi industriel régional et comptent 4 280 emplois de moins (- 2,7 %).

Au niveau national, la dégradation de l'emploi industriel se poursuit également (- 1,2 % après - 1,3 %), représentant 37 800 emplois de moins. Un seul grand secteur crée de l'emploi : l'industrie agroalimentaire avec une hausse modeste des effectifs de 0,3 %.

Pas d'amélioration dans la construction

En 2015, dans le secteur de la construction, l'emploi poursuit son repli (- 3,2 % après - 4,4 %) en supprimant 3 520 emplois. Au niveau national, la baisse de l'emploi est aussi sensible cette année (- 2,6 % après - 3,4 %).

En ACAL, les suppressions d'emplois ont diminué au cours de l'année 2015, en passant de - 1,0 % au premier trimestre à - 0,6 % au quatrième.

Les effectifs se réduisent dans tous les départements, notamment dans l'Aube (- 6,2 %), en Haute-Marne (- 5,2 %), en Meurthe-et-Moselle (- 5,0 %) et dans la Meuse (- 5,0 %). Dans le Bas-Rhin, le volume des pertes est le plus important avec 740 emplois de moins (- 3,0 %).

L'emploi tertiaire dynamisé par l'intérim

Le secteur tertiaire d'ACAL concentre 64 % de l'emploi salarié régional des secteurs principalement marchands. Entre 2009 et 2014, l'évolution des effectifs du secteur a marqué le pas. Fin 2015, 763 000 personnes sont salariées dans ce secteur, soit une augmentation de 0,9 % en un an. Ces chiffres s'expliquent par la nette hausse de l'emploi intérimaire au cours du quatrième trimestre. Hors intérim, les effectifs augmentent également mais dans une moindre mesure (+ 0,1 %).

Les départements alsaciens rassemblent 57 % des créations d'emplois régionales dans le tertiaire, essentiellement soutenues par l'intérim (sept emplois créés sur dix) : le Bas-Rhin avec + 1,2 %, soit + 2 300 emplois et le Haut-Rhin avec + 1,4 %, soit + 1 420 emplois. Les Vosges enregistrent la plus forte progression (+ 2,2 %), et la Marne une

relative stabilité avec la perte d'une quarantaine d'emplois.

Dans le commerce, les effectifs conservent les niveaux atteints en 2014, mais depuis 2009 l'orientation du secteur est à la baisse (- 0,5 % en glissement annuel moyen). Des emplois se créent notamment dans l'Aube (+ 1,7 %) et dans le Haut-Rhin (+ 0,9 %). Ils se contractent particulièrement en Moselle (- 1,3 %) et en Haute-Marne (- 1,1 %).

Fin 2015, le secteur des transports emploie toujours moins de personnes (- 1,3 % après - 2,1 %). Après une pause en début d'année, les pertes se sont concentrées sur le second semestre (- 1,4 % après + 0,1 % au premier semestre).

Le secteur des services aux entreprises est la deuxième composante du tertiaire marchand en ACAL après le commerce. Le nombre de salariés progresse de 0,6 %, soit un gain de

940 emplois. Dans le même temps, les effectifs des services aux ménages évoluent favorablement avec la création d'un peu plus de 300 emplois (+ 0,5 %). Néanmoins, dans ces deux secteurs, les pertes d'emplois ont été plus marquées au quatrième trimestre, notamment pour les services aux ménages (320 emplois de moins).

L'hébergement et la restauration gagnent des emplois à un rythme identique à celui de 2014 (+ 1,4 %).

En France métropolitaine, l'emploi tertiaire marchand progresse de 1,4 % par rapport à l'année précédente. D'une manière générale, la tendance est mieux orientée qu'en région notamment dans les services aux entreprises (+ 3,0 %), les services financiers (+ 1,1 %) et le commerce (+ 0,8 %). ■

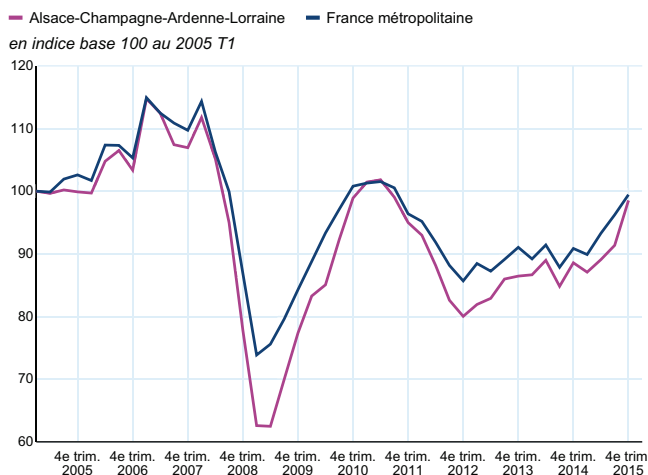
1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité-NAF rév. 2, 2008	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2014/2009 (1)	
	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	France métropolitaine	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	France métropolitaine
Industrie	322,7	-2,0	-1,2	-2,0	-1,2
Industrie agro-alimentaire	55,0	-0,3	0,3	-0,8	-0,2
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	33,5	-0,1	-0,2	-0,1	0,3
Biens d'équipement	49,1	-2,5	-1,9	-1,2	-1,6
Matériels de transport	29,4	-3,2	-1,6	-4,0	-1,3
Autres branches industrielles	155,7	-2,7	-1,7	-2,6	-1,8
Construction	106,6	-3,2	-2,6	-2,2	-1,6
Tertiaire marchand	762,7	0,9	1,4	0,0	0,4
Commerce	245,3	-0,0	0,8	-0,5	-0,0
Transports	98,7	-1,3	0,2	-0,8	-0,0
Hébergement - restauration	69,5	1,4	2,0	0,9	1,1
Information - communication	24,5	1,4	0,7	-0,7	0,6
Services financiers	50,4	-0,0	1,1	0,0	0,6
Services immobiliers	13,8	-0,7	0,9	-0,9	-0,1
Services aux entreprises	148,8	0,6	3,0	0,6	1,3
Services aux ménages	57,1	0,5	0,3	-0,5	-0,6
Intérim	54,5	11,2	9,4	2,7	1,5
Total	1 192,0	-0,3	0,5	-0,8	-0,1

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 (1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

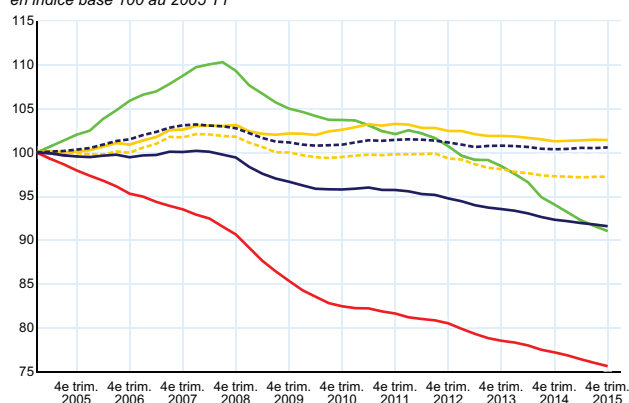
	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Ardennes	48,7	-2,1	-3,2	1,4	0,2	11,9	-0,4
Aube	62,9	-2,8	-6,2	0,2	1,7	3,8	-1,3
Marne	127,7	-1,8	-2,0	-0,0	0,3	12,1	-0,6
Haute-Marne	37,4	-2,3	-5,2	1,2	-1,1	7,6	-0,6
Meurthe-et-Moselle	137,2	-2,4	-5,0	0,2	0,1	2,5	-0,8
Meuse	29,1	-2,9	-5,0	1,3	0,5	11,7	-0,8
Moselle	208,5	-2,3	-2,1	0,6	-1,3	10,8	-0,4
Bas-Rhin	297,2	-0,5	-3,0	1,2	-0,4	9,8	0,4
Haut-Rhin	169,5	-2,2	-1,7	1,4	0,9	21,4	0,0
Vosges	73,8	-4,6	-4,4	2,2	0,2	15,9	-0,9
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	1 192,0	-2,0	-3,2	0,9	-0,0	11,2	-0,3

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
- Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

Chômage

Léger repli du chômage régional

Le chômage est en léger recul en fin d'année 2015, s'établissant à 10,1 % de la population active en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, après une hausse l'année précédente. Pourtant, avec notamment 311 200 demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le dernier mois, le nombre d'inscrits à Pôle emploi grimpe encore. Le chômage des jeunes est en baisse mais celui des seniors ne cesse d'augmenter. Un demandeur sur six recherche un emploi depuis plus de trois ans. En 2015, les inscrits issus des secteurs des services et du commerce sont plus nombreux, au contraire de ceux de l'industrie et de la construction.

Philippe Marchet, Insee

En France, la croissance du produit intérieur brut atteint 1,3 % en 2015, après une année 2014 plus modeste (0,6 %). Elle reste néanmoins trop faible pour améliorer sensiblement le marché du travail et le recul du taux de chômage se limite à 0,1 point. La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) connaît également une légère amélioration, grâce à une reprise économique modérée. Un actif sur dix est au chômage au 31 décembre 2015 (10,1 %), niveau équivalent à celui de la métropole (10,0 %). Sur un an, le taux de chômage diminue de 0,3 point. La baisse est de même amplitude en Champagne-Ardenne et en Lorraine, plus faible en Alsace (-0,1 point). Les régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie (12,5 %) et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (12,0 %) sont les plus touchées tandis que l'Île-de-France (8,8 %), la Bretagne, le Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes (8,9 %) le sont moins. L'ACAL se situe au 8^e rang des treize régions devant la Normandie (10,2 %).

Un taux de chômage en recul dans tous les départements de l'ACAL, sauf dans le Haut-Rhin

L'amplitude entre les dix taux de chômage départementaux à l'intérieur de l'ACAL atteint près de quatre points. Il varie de 8,9 % dans le Bas-Rhin à 12,5 % dans l'Aube, qui dépasse ainsi les Ardennes (12,1 %), département où il était le plus élevé ces dernières années. Il recule partout, sauf dans le Haut-Rhin, qui reste stable. C'est dans la Meuse et les Ardennes que l'inflexion est la plus marquée (-0,5 point), suivis par la Haute-Marne et la Moselle (-0,4 point).

Le chômage a diminué dans 24 des 31 zones d'emploi d'ACAL. Il augmente faiblement (+0,1 point) dans cinq d'entre elles : Nancy, Saverne, Molsheim-Obernai, Épernay et Wissembourg. Cette dernière reste cependant la zone où le taux de chômage est le plus faible (6,2 %), celle de Saint-Dié-des-Vosges ayant le plus élevé (14,2 %). L'écart entre ces deux zones s'est réduit de 0,4 point en un an.

Forte hausse des demandeurs d'emploi des catégories B et C

Toutes catégories confondues, 527 200 demandeurs d'emploi, dispensés ou non de recherche, sont inscrits à Pôle emploi fin 2015, soit 4,3 % de plus qu'en décembre 2014. Parmi eux, 464 900 personnes sont tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C), dont 311 200 inscrits n'ayant exercé aucune activité au cours du mois de décembre 2015 (catégorie A). Ce nombre a progressé de 1,3 % en un an, nettement moins cependant que celui des inscrits des catégories B et C (+9,0 %).

47 800 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits en catégorie A. Leur effectif recule pour la troisième année consécutive, et plus fortement en 2015 (-6,1 %) que les deux années précédentes (-1,5 % en 2014 et -1,3 % en 2013). En revanche, le nombre de jeunes des catégories B et C, ayant exercé une activité réduite au cours du dernier mois, poursuit sa hausse (+4,3 %).

La situation des seniors continue de se dégrader (+7,6 % pour la catégorie A). Plus

du quart des demandeurs n'ayant eu aucune activité dans le dernier mois sont des seniors, soit 79 300 personnes.

Les hommes représentent plus de la moitié des demandeurs de catégorie A (169 900 pour 141 300 femmes). En 2015, leur nombre augmente toujours (+0,3 %), mais moins que celui des femmes (+2,6 %). À l'inverse, le nombre d'hommes ayant une activité partielle augmente davantage que celui des femmes (+10,5 % contre +7,8 %).

Les femmes au chômage sont plus diplômées que les hommes : 40,2 % d'entre elles ont au moins le baccalauréat pour 33,1 % des hommes et leur nombre grimpe plus vite que celui des hommes diplômés. Le nombre de demandeurs d'emploi diplômés augmente plus rapidement en 2015 que celui des inscrits peu ou pas diplômés.

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi s'accroît plus nettement en Alsace (+2,7 %) qu'en Lorraine (+0,7 %) ou en Champagne-Ardenne (+0,8 %), en raison d'une demande d'emploi accentuée dans le secteur des services. C'est également le cas pour les secteurs de l'agriculture et du commerce, à l'inverse de l'industrie et de la construction, où le nombre de demandeurs fléchit.

Le nombre de demandeurs d'emploi diminue uniquement dans les Ardennes et dans la Haute-Marne. Il reste stable en Moselle, dans la Meuse et dans les Vosges, il augmente dans la Marne, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Meurthe-et-Moselle et l'Aube.

Un demandeur d'emploi sur six en recherche depuis plus de trois ans

Fin 2015, 216 400 personnes, ayant ou non exercé une activité réduite au cours du mois (catégories A, B et C), cherchent un emploi depuis plus d'un an en ACAL, soit 46,5 % des demandeurs pour 44,4 % un an auparavant. Cette part est la plus élevée dans le département des Vosges (51,2 %), suivi par les Ardennes (50,2 %), le département du Haut-Rhin fermant la marche (43,6 %). L'industrie est le secteur le plus concerné par le chômage de longue durée avec 52,4 % de l'ensemble pour 46,8 % dans les services. L'âge moyen de ces demandeurs est de 42 ans contre 38 ans pour ceux en recherche depuis moins de 12 mois. Plus les demandeurs d'emploi sont âgés, plus ils restent longtemps au chômage : de 7,5 mois pour les moins de 25 ans à 28 mois pour les plus de 50 ans. Le chômage de longue durée touche un peu plus les moins diplômés : 48,2 % des inscrits non qualifiés pour 46,5 % des qualifiés (53,2 % des ouvriers spécialisés et 41,2 % des ingénieurs).

En moyenne, fin décembre 2015, un demandeur d'emploi de l'ACAL est inscrit depuis 568 jours, 580 jours pour les hommes et 565 pour les femmes. Cette durée est inférieure en Alsace (537 jours), comparée à la Lorraine (582) et à la Champagne-Ardenne (587).

Le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée (supérieure à 3 ans) augmente de 18,4 % en un an. Ils sont 72 300 à rechercher un emploi depuis plus de trois ans, soit 15,6 % des demandeurs d'emploi contre 13,6 % un an plus tôt. 43,2 % d'entre eux ont plus de 50 ans.

Progression des reprises d'activité et des ruptures conventionnelles

En un an, les entrées à Pôle emploi, au nombre de 624 000, ont augmenté de 5,1 % et les sorties de 5,7 %, soit 615 000 personnes. Un quart des motifs d'entrée à Pôle emploi sont des fins de CDD ou des fins de mission, part qui s'élève à un tiers pour les jeunes. Les seniors sont davantage touchés par les licenciements et les conventions de conversion, ces dernières étant signées par un tiers des seniors. Les ruptures conventionnelles représentent 4,8 % des entrées à Pôle emploi mais ont augmenté de 14,0 % en un an. Le nombre d'entrées pour reprise d'activité après absence temporaire du marché du travail est également en hausse (+ 8,0 %).

Des offres d'emploi toujours plus nombreuses

Le nombre d'offres d'emploi enregistrées en 2015 est de 207 400 en région ACAL, en hausse de 2,5 %. La part de l'emploi durable

(CDI et CDD de plus de six mois) est de 51,2 %, elle augmente de 2,7 points en un an. Le secteur des services propose 72,5 % de ces offres, l'industrie 7,3 % et la construction 3,6 %. La part d'emplois qualifiés offerts est restée stable à 50 %.

Légère reprise des heures d'activité partielle

Au premier trimestre 2015, les entreprises ont plus eu recours aux heures d'activité partielle qu'au premier trimestre 2014 (889 300 contre 824 000). C'est en Lorraine que ce dispositif a été le plus utilisé, 46,4 % de l'ensemble des heures d'activité partielle de la grande région, pour 25,6 % en Alsace et 28,0 % en Champagne-Ardenne.

Le cumul annuel du nombre d'heures d'activité partielle (de mars 2014 à mars 2015) est de 3,1 millions d'heures. La baisse de 6,5 % observée en ACAL masque des disparités au sein de la région : seules les entreprises de Lorraine ont davantage utilisé ce mécanisme (+ 9,2 % en un an), au contraire de l'Alsace (- 14,6 %) ou de Champagne-Ardenne (- 20,3 %). ■

1 Taux de chômage

	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4 (p)	Évolution 2015T4/2014T4 (en points de %)
Ardennes	12,6	12,5	12,5	12,6	12,1	-0,5
Aube	12,6	12,5	12,7	12,9	12,5	-0,1
Marne	10,0	9,8	9,8	9,9	9,8	-0,2
Haute-Marne	9,8	9,7	9,7	9,7	9,4	-0,4
Meurthe-et-Moselle	10,2	10,0	10,1	10,2	10,1	-0,1
Meuse	10,4	10,2	10,1	10,1	9,9	-0,5
Moselle	10,8	10,6	10,5	10,7	10,4	-0,4
Bas-Rhin	9,0	8,8	8,9	9,0	8,9	-0,1
Haut-Rhin	10,0	9,9	9,9	10,0	10,0	0,0
Vosges	12,0	11,8	11,9	12,0	11,8	-0,2
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	10,4	10,2	10,2	10,3	10,1	-0,3
France métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	-0,1

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2014	2015 (p)	Évolution 2015/2014 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	///	///	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	23 346	23 407	0,3
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	4 654	8 392	80,3
Emplois d'avenir	1 837	2 059	12,1
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	24 520	20 959	-14,5
Emplois d'avenir	5 378	4 516	-16,0
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) (1)	13 986	9 669	///

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : le chiffre de 2015 n'est pas comparable avec 2014, il concerne les contrats de janvier à octobre.

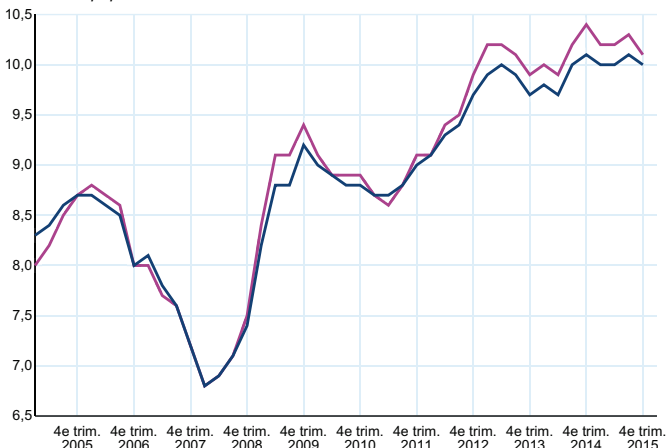
Note : extraction en avril 2016.

Source : DARES.

5 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	239,8	169,9	3,1	0,3
Femmes	225,1	141,3	4,5	2,6
Moins de 25 ans	72,0	47,8	-2,9	-6,1
25 à 49 ans	283,0	184,1	3,7	0,9
50 ans ou plus	109,9	79,3	8,7	7,6
Inscrits depuis un an ou plus	216,4	nd	8,7	nd
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	464,9	311,2	3,7	1,3
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015.

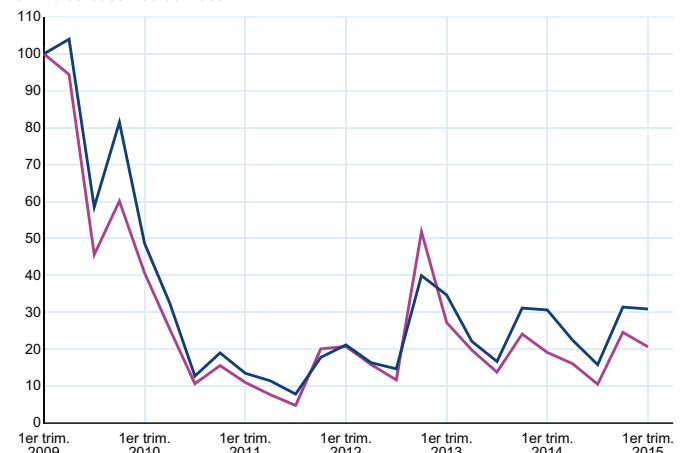
Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

4 Heures consommées d'activité partielle

— Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine — France métropolitaine

en indice base 100 au 2009 T1



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : DARES-DGEFP, extraction Sinapse.

Politique de l'emploi

48 400 bénéficiaires d'un emploi aidé

En 2015, le nombre de demandeurs d'emploi a encore augmenté dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Les demandeurs de longue durée, les plus âgés et les plus jeunes sont les plus touchés. Dans ce contexte, des dispositifs de retour ou d'accès à l'emploi ont été mis en œuvre. En particulier, le contrat unique d'insertion (CUI) a permis la création de 29 000 emplois, l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) a concerné 13 000 personnes et 6 500 emplois d'avenir ont été pourvus.

Christine D'Anzi, Jean-Christophe Rincent, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)

En région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL), 461 520 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie ABC (demandeurs d'emploi ayant ou non exercé une activité au cours du mois) à fin décembre 2015, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à fin décembre 2014. Parmi eux, 46,6 % sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an, 23,8 % sont âgés de 50 ans et plus et 15,1 % sont âgés de moins de 25 ans. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée et le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus enregistrent cette année encore une forte augmentation (respectivement + 8,6 % et + 8,7 % par rapport à décembre 2014).

Dans ce contexte, des dispositifs de retour ou d'accès à l'emploi sont largement mobilisés en faveur de ces publics les plus éloignés du marché du travail. Parmi ceux-ci, plusieurs ont pour objectif de court terme la création nette d'emplois pour certaines catégories de publics prioritaires par le biais d'une aide versée mensuellement à l'employeur, assorti d'un objectif de moyen terme d'amélioration des chances d'insertion professionnelle par le biais d'actions de professionnalisation associées. Ces mesures servant de support à l'emploi aidé sont les suivantes :

- **le Contrat Unique d'Insertion (CUI)** qui vise prioritairement les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), les seniors, les travailleurs handicapés et, depuis 2014, les habitants des quartiers prioritaires des politiques de la ville (QPV). Il prend la forme d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour les contrats signés dans le secteur non marchand et du Contrat Initiative Emploi (CIE) pour les contrats signés dans le secteur marchand.

- Depuis 2012, le Contrat Unique d'Insertion sert de support administratif à la mise en place du programme prioritaire pour l'insertion des jeunes peu ou pas qualifiés et en recherche d'emploi : le dispositif des **Emplois d'avenir**, qui associe un accompagnement renforcé d'accès à l'emploi. Cette disposition-phare de la politique d'insertion des jeunes engendre un impact positif sur le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans qui enregistre une diminution de 2,9 % entre décembre 2014 et décembre 2015 (pour une baisse de 0,5 % en France métropolitaine).

- **l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)** est un dispositif qui permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés professionnelles et sociales particulières d'entrer ou de revenir durablement sur le marché du travail au moyen d'un placement préalable dans une structure d'insertion conventionnée par l'État. Le dispositif prévoit comme pour le CUI une intervention dans le secteur marchand et une intervention dans le secteur non-marchand.

Contrat Unique d'Insertion (CUI) : 29 000 emplois, à 71,5 % dans le secteur non marchand

- **Dans le secteur non marchand**, les associations et fondations (37,2 % des CAE) et les établissements publics d'enseignement (29,0 % des CAE) sont les principaux employeurs en Contrats d'Accompagnement vers l'emploi (CAE).

Les bénéficiaires de ces contrats exercent principalement des métiers d'assistante maternelle, (22,9 %), de secrétaire (8,5 %), d'aide-soignante (8,4 %), des métiers traditionnellement féminisés, ce que reflète la

part importante de femmes dans les entrées en CAE (74,1 %).

En 2015, les contrats aidés du secteur non-marchand ont été fortement mobilisés pour accompagner des demandeurs d'emploi seniors. La part de ce public augmente de 2,2 points en 2015 pour atteindre 30,2 % du public bénéficiaire. Les jeunes voient également leur part augmenter de 1,1 point ; ils représentent 16,5 % des bénéficiaires.

La part des bénéficiaires des minima sociaux est stable en 2015 par rapport à 2014 (- 0,5 point). Les Conseils départementaux ont maintenu les moyens alloués au cofinancement des contrats aidés pour les bénéficiaires du RSA et l'accès de ces publics aux contrats aidés du secteur non marchand s'est maintenu au niveau de l'année précédente.

En 2015, les bénéficiaires d'un CUI-CAE sont moins souvent demandeurs d'emploi de longue durée qu'en 2014. Ils représentent en effet 74,1 % des entrées contre 76,1 % l'année précédente. Selon la même tendance, les bénéficiaires des contrats aidés du secteur non-marchand ont un niveau moyen de formation plus élevé et les bénéficiaires d'un niveau de formation CAP, BEP ou inférieur (niveau V et infra) voient leur part baisser de 2,4 points à 51,7 %.

- **Dans le secteur marchand, les Contrats Initiative Emploi (CIE)** représentent 28,5 % des Contrats Uniques d'Insertion signés en région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine en 2015. Conformément aux orientations nationales et en concordance avec l'augmentation des moyens financiers programmés pour le développement de cette mesure, le nombre de CIE passe de 4 500 à plus de 8 200.

Les embauches en CIE se font principalement dans les secteurs du commerce-réparation automobile et motocycle (24,2 %), de l'industrie (15,1 %) et de l'hébergement-restauration (14,8 %). Le secteur de la construction totalise quant à lui 11,1 % des CIE.

Contrairement au CAE, la majorité des bénéficiaires des CIE sont des hommes (56,5 %). Les seniors représentent 23,6 % de ces contrats, soit une baisse de 2,7 points. À l'inverse, la part des jeunes de moins de 26 ans augmente par rapport à 2014 de 3,6 points. Dans le cadre de la préparation de la fin du programme des Emplois d'avenir, les bénéficiaires en fin de contrats ont pu bénéficier des mesures visant favoriser leur insertion dans le secteur marchand, et notamment de CIE dits « starter », assortis d'un taux préférentiel de subvention.

Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 70,5 % de ces contrats soit une augmentation de 1,3 point par rapport à 2014.

L'âge moyen des bénéficiaires d'un CIE est de 37 ans (contre 40 ans pour les bénéficiaires d'un CAE).

La part des bénéficiaires d'un minima social (allocation adulte handicapé, allocation temporaire d'attente, allocation de solidarité spécifique, RSA) est inférieure de près de dix points dans les CIE (25,4 % contre 34,0 % en CAE).

Les emplois d'avenir (EAV), pilier de la politique d'insertion des jeunes, ont permis 6 500 embauches

En 2015, 6 500 jeunes de moins de 26 ans ont été embauchés dans le cadre d'un emploi d'avenir en région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine dont près de 70 % dans le secteur non marchand.

Le profil des bénéficiaires d'un emploi d'avenir diffère selon qu'il relève du secteur marchand ou du secteur non-marchand. Ainsi, la proportion d'hommes est plus importante dans les contrats du secteur marchand (62,8 % contre 40,7 % dans le

secteur non marchand). Conformément à l'objectif de ce dispositif, la majorité de ces bénéficiaires sont peu ou pas qualifiés : 86,3 % des bénéficiaires d'un emploi d'avenir dans le secteur non-marchand relèvent d'un niveau de diplôme de niveau CAP-BEP ou infra (contre 69,3 % dans le secteur marchand).

Dans le secteur marchand, la part de jeunes embauchés en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) est de 60 % alors qu'elle est très faible dans le secteur non marchand (3 %).

Parmi les mesures mises en place en faveur de l'emploi des jeunes, le **Contrat de génération**, a par ailleurs permis l'embauche de plus de 4 000 jeunes en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine depuis sa création en mars 2013 (Source : Dares, nombre de demandes reçues et acceptées). Ce dispositif permet le recrutement de jeunes de moins de 26 ans (30 ans s'ils sont reconnus travailleurs handicapés) en Contrat à Durée indéterminée (CDI), couplé au maintien en emploi de seniors dans une perspective de transmission des compétences et de savoir-faire.

Insertion par l'Activité Économique (IAE) : 13 000 personnes en parcours d'insertion

Le secteur de l'IAE s'inscrit dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et regroupe un ensemble d'associations et d'entreprises conventionnées par l'État qui s'engagent à embaucher pour une durée limitée des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre d'un parcours d'insertion. Les conditions d'emploi et de subventions diffèrent selon les agréments et l'on distingue les Entreprises d'Insertion (EI), les Associations Intermédiaires (AI), les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), qui font partie du secteur marchand, et les Ateliers et Chantiers d'insertion (ACI), qui relèvent du secteur non marchand.

En 2015, 13 000 personnes en difficulté d'insertion ont commencé et terminé un parcours d'insertion dont 42,3 % en ACI, 35,0 % en AI, 12,6 % en EI et 10,1 % en ETTI. Une très large majorité d'entre elles sont peu ou pas diplômées (77,7 %), 47,8 % sont bénéficiaires de minima sociaux et

44,9 % sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus. Les bénéficiaires sont pour 17,9 % originaires de quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Le dispositif s'inscrit donc en complémentarité avec celui des contrats aidés et s'inscrit dans une logique d'insertion davantage orientée vers les publics les plus éloignés de l'emploi. La part des personnes de plus de 50 ans (12,8 %) est toutefois très inférieure à celle des personnes entrées en contrat unique d'insertion.

Réforme de l'IAE : ce qui a changé (Décret 2014-197 du 21 février 2014)

Avant la réforme, les ateliers et chantiers d'insertion bénéficiaient de CUI-CAE pour la prise en charge du salaire de publics qu'ils employaient. À compter de juillet 2014, ils ne sont plus éligibles au CUI-CAE mais bénéficient désormais d'une aide au poste comme les autres structures de l'IAE. Les co-financements apportés par les Conseils départementaux pour l'emploi de bénéficiaires du RSA en CUI peuvent être transférés dans le cadre des conventions de financement des ateliers et chantiers d'insertion. En raison de cette réforme, les données pour l'année 2014 ne sont pas comparables à celles de l'année 2015.

Plus d'emplois aidés en Moselle et dans le Bas-Rhin

Tous dispositifs confondus, la Moselle est le premier département d'ACAL avec la prescription de 9 400 emplois aidés. Le département bénéficie du plus grand nombre de CAE de la région (4 000), mais offre aussi le plus grand nombre de postes en chantier d'insertion (1 400). Le Bas-Rhin arrive en seconde position ; c'est le département où les emplois aidés du secteur marchand sont les plus nombreux, principalement en raison du nombre de CIE (1 700). La Marne est le département qui compte le plus d'emplois d'avenir dans le secteur marchand (470). La part du secteur marchand dans les emplois aidés varie de 24 % dans les Ardennes à 45 % dans le Haut-Rhin. ■

Notes

- Les évolutions des effectifs sont dépendantes des moyens et objectifs alloués par le ministère du travail et des arrêtés préfectoraux fixant les modalités de prise en charge des aides de l'État.
- Extranet IAE : Les effectifs de l'IAE sont comptabilisés à partir des déclarations effectuées par les structures auprès de l'ASP ; sont prises en comptes les fiches bilans des annexes ayant une date de début et une date de fin entre le 01/01 et le 31/12 de l'année de référence.

1 Contrats uniques d'insertions : part des bénéficiaires par public prioritaire en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

	Nombre d'entrées		Public (en %)									
			Jeunes (moins de 26 ans)		Seniors (50 ans et plus)		Diplôme niveau V et infra (1)		Bénéficiaires des minima sociaux (2)		DELD (3)	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Contrats Uniques d'Insertion (CUI)	22 563	28 891	16,5	18,8	27,7	28,4	54,7	52,2	33,4	31,5	74,7	73,5
Secteur non marchand - CAE (4)	18 059	20 661	15,4	16,5	28,0	30,2	54,1	51,7	34,5	34,0	76,1	74,7
Secteur marchand - CIE	4 504	8 230	20,9	24,5	26,3	23,6	57,1	53,6	29,2	25,4	69,2	70,5

(1) Niveau de diplôme V et infra = BEP-CAP ou infra

(2) RSA + RSA majoré + AAH + ASS + ATA

(3) Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus

(4) Pour 2014, il n'est pas tenu compte des CUI-CAE conclus pas les chantiers d'insertion avant la réforme (cf. encadré 2).

Source : ASP - traitement Dares - exploitation Direccte Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine / Sese.

2 Emplois d'avenir : caractéristiques des bénéficiaires en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

	Nombre de personnes		Public (en %)					
			Diplôme niveau V et infra (1)		Bénéficiaires des minima sociaux (2)		DELD (3)	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Emplois d'avenir	7 212	6 496	74,2	74,6	3,7	3,0	29,5	27,0
Secteur non marchand	5 376	4 463	70,7	69,3	3,9	3,3	30,2	29,0
Secteur marchand	1 836	2 033	84,4	86,3	2,9	2,4	27,7	22,6

(1) Niveau de diplôme V et infra = BEP-CAP ou infra

(2) RSA + RSA majoré + AAH + ASS + ATA

(3) Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus

Source : ASP - traitement Dares - exploitation Direccte Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine / Sese.

3 Insertion par l'activité économique : part des bénéficiaires par public prioritaire en 2015 en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

	Nombre de personnes	Public (en %)					
		Jeunes (moins de 26 ans)	Seniors (50 ans et plus)	Diplômes niveau V et infra (1)	Bénéficiaires des minima sociaux (2)	CLD (3)	QPV (4)
Insertion par l'Activité Économique (IAE)	13 033	26,4	13,3	77,7	47,8	44,9	17,9
Secteur marchand : entreprises d'insertion	1 640	19,2	11,8	76,7	51,0	54,3	24,0
Secteur marchand : entreprises de travail temporaire d'insertion	1 317	31,0	9,0	79,0	33,9	36,4	17,6
Secteur marchand : associations intermédiaires	4 559	29,9	15,8	78,9	30,8	15,2	11,0
Secteur non-marchand : ateliers et chantiers d'insertion	5 517	24,6	12,8	76,8	64,1	68,8	21,8

(1) Niveau de diplôme V et infra = BEP-CAP ou infra

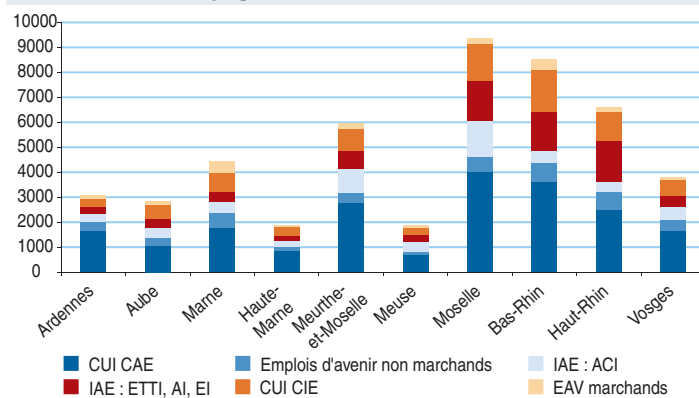
(2) RSA + RSA majoré + AAH + ASS + ATA

(3) Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus

(4) Quartiers prioritaires de la politique de la Ville

Source : ASP - traitement Dares - exploitation Direccte Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine / Sese.

4 Les emplois aidés prescrits par département en 2015 en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



Les dispositifs relevant du secteur marchand sont représentés par la couleur bleu, ceux relevant du secteur marchand en marron.

Sources : ASP - traitement Dares - exploitation Direccte Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine / Sese, IAE : extranet IAE-ASP.

Démographie d'entreprises

Plus d'entreprises individuelles et moins de micro-entrepreneurs

En 2015, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine comptabilise 29 750 nouvelles entreprises, soit 13,9 % de moins qu'en 2014. Cette baisse s'explique principalement par celle des micro-entrepreneurs (- 35,4 %), liée à l'application de la loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises. Le choix des créateurs s'est davantage porté sur l'entreprise individuelle. Le nombre de nouvelles entreprises sous cette forme plus classique progresse ainsi de 23,2 %. Le repli est généralisé à tous les secteurs d'activité mais celui de la construction est particulièrement touché avec 1 430 créations de moins. Plus de 4 700 défaillances ont été comptabilisées en 2015, en recul de 2,8 % par rapport à 2014.

Nicolas Deboudt, Insee

En 2015, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) enregistre 29 750 créations d'entreprises, soit un recul de 13,9 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse, sans précédent depuis la mise en place du régime de micro-entrepreneur en 2009, est la plus importante parmi les régions métropolitaines.

Sur l'ensemble de la France métropolitaine, le nombre de nouvelles entreprises recule de façon moins accentuée (- 4,7 % après + 2,6 %). Seule l'Île-de-France compte davantage d'entreprises créées qu'en 2014 (+ 1,3 %). Deux autres régions sont en fort repli : la Normandie (- 9,9 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (- 9,2 %).

La baisse est sensible dans tous les départements de l'ACAL, notamment en Haute-Marne (- 23,0 %), dans les Ardennes (- 22,5 %) et dans l'Aube (- 21,6 %). En Meurthe-et-Moselle, elle est contenue à - 10,2 %.

Un nouveau cadre législatif pour les immatriculations de micro-entrepreneurs

Ces chiffres s'expliquent par le net recul du nombre de nouveaux micro-entrepreneurs, en lien avec l'application de la loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (ACTPE, dite Loi Pinel du 18 juin 2014). Outre la requalification du régime de l'auto-entrepreneur en micro-entrepreneur, la loi fixe un nouveau cadre aux créateurs souhaitant bénéficier de ce régime. Dorénavant, l'inscription auprès d'une chambre de commerce et d'industrie pour un commerçant ou au répertoire des

métiers pour un artisan est rendue obligatoire ainsi que la participation à un stage préparatoire à l'installation. De plus, le micro-entrepreneur doit désormais s'acquitter de la taxe de cotisation foncière des entreprises (CFE).

Ainsi, en 2015, les inscriptions de micro-entrepreneurs décroissent de 35,4 %, soit quatorze points d'écart avec la moyenne nationale (- 21,1 %). Il s'agit de la troisième année consécutive de baisse pour la région (- 0,3 % pour 2014 et - 12,2 % pour 2013). Le choix de ce type d'entreprise ne représente plus que deux créations sur cinq alors qu'il était encore majoritairement sollicité par les créateurs un an auparavant. Dans deux départements, en Haute-Marne et dans les Ardennes, la baisse du nombre de nouveaux micro-entrepreneurs est supérieure à 60 %.

L'entreprise individuelle progresse

Hors micro-entrepreneurs, les immatriculations croissent de 10 % et révèlent un report partiel des créations vers les autres formes d'entreprises. En 2015, 8 600 créateurs ont choisi de fonder leur activité sous forme d'entreprise individuelle, suivant ainsi la tendance nationale orientée à la hausse : respectivement + 23,2 % en ACAL et + 29,4 % en France métropolitaine par rapport à l'année précédente. Cette forme d'entreprise est choisie par les créateurs dans la plupart des secteurs d'activité, tout particulièrement dans celui du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration où le nombre de nouvelles entreprises

progresse de 90,5 % contre - 12,7 % l'année précédente. À l'inverse, dans la construction les immatriculations d'entreprises individuelles sont en recul de 11,2 %.

Dans les départements, la Marne enregistre la plus forte augmentation (+ 44,3 %) et la Meurthe-et-Moselle la plus faible (+ 7,0 %). La part des créations d'entreprises individuelles dans le total des immatriculations augmente de neuf points en un an pour atteindre 28,8 %.

Le nombre de nouvelles sociétés progresse plus modestement qu'en France métropolitaine (+ 0,2 % pour + 3,6 %) et s'établit à 9 450 entités. Cette forme d'entreprise concentre près d'un tiers des créations de la région, soit cinq points de plus en un an. Dans les départements, la situation est variable : en Haute-Marne, le nombre de nouvelles sociétés s'accroît sensiblement (+ 20,7 %) alors qu'il est en retrait dans la Meuse (- 4,6 %).

Repli du total des créations dans l'ensemble des secteurs

Les créations d'entreprises sont en baisse dans tous les secteurs d'activité. La construction est particulièrement touchée, ce secteur perd 1 433 créations en un an, quelles que soient les formes d'entreprises, dont 1 198 uniquement sous le régime du micro-entrepreneur. Le nombre de nouvelles entreprises dans ce secteur chute de 35 % dans les Ardennes. Le Bas-Rhin enregistre près d'un quart du recul régional (- 331 entreprises). La situation n'est guère plus favorable dans l'industrie où le nombre de nouvelles

entreprises décroît de 17,4 %, soit 377 créations de moins par rapport à l'année précédente. Elles diminuent le plus dans l'Aube (- 52,5 %) alors que la Meurthe-et-Moselle est le seul département d'ACAL où les créations sont en hausse (+ 16,4 %).

Dans le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration, le nombre de créations recule de 13,9 % et ne progresse dans aucun département. La Moselle (- 11,3 %), le Bas-Rhin (- 13,0 %) et le Haut-Rhin (- 16,0 %) cumulent la moitié des pertes.

Tout comme dans les autres secteurs d'activité, le nombre d'immatriculations se contracte aussi dans les services. Pour les services aux entreprises (- 8,5 %), la hausse des créations sous forme de sociétés (+ 3,5 %) ou d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs (+ 18,6 %) ne compense pas la baisse du volume des micro-entrepreneurs (- 21,6 %). Les entreprises de services aux particuliers suivent la même tendance (- 9,8 %).

Le repli des immatriculations dans les services est notable en Moselle (- 349 unités soit - 11,3 %), dans le Bas-Rhin (- 294 unités, soit - 6,6%) et dans l'Aube (- 174 unités soit - 19,1 %).

En France métropolitaine, le nombre de nouvelles entreprises baisse dans l'ensemble des secteurs et particulièrement dans la construction (- 17,0 %).

Moins de défaillances... surtout dans le Bas-Rhin

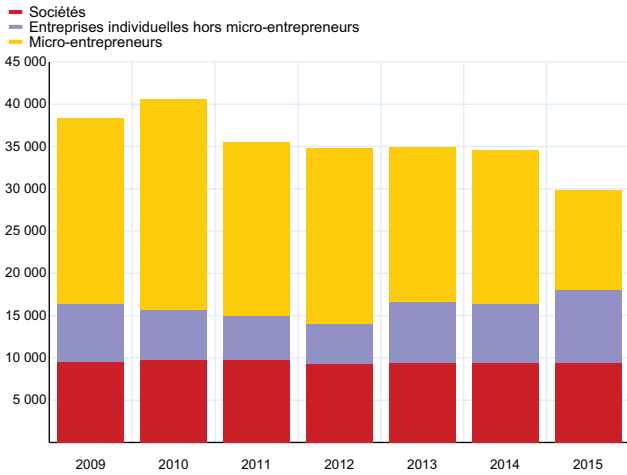
En 2015, en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, 4 716 défaillances d'entreprises ont été prononcées, soit une diminution de 2,8 % par rapport à l'année précédente. Ce repli concerne quatre des dix départements de la région. Dans le Bas-Rhin, les dépôts de bilan sont moins importants que dans les autres départements de la région. En 2015, les défaillances d'entreprises, au nombre de 1 009, ont diminué de 15,6 %. La baisse est également sensible dans la Marne (- 16,0 %),

les Vosges (- 8,4 %) et, dans une moindre mesure, dans la Meuse (- 1,4 %). Dans les autres départements, le nombre d'entreprises en difficulté augmente particulièrement dans les Ardennes (+ 6,6 %) et dans le Haut-Rhin (+ 6,4 %).

C'est dans le secteur de la construction que le nombre de procédures de redressement judiciaire diminue le plus en volume (- 105). Il est également en repli dans l'industrie (- 10,7 %) et dans les activités de services aux entreprises (- 6,3 %). Dans deux secteurs, les défaillances sont en hausse : l'agriculture (+ 16 %) et les activités de services aux particuliers (+ 12,7 %).

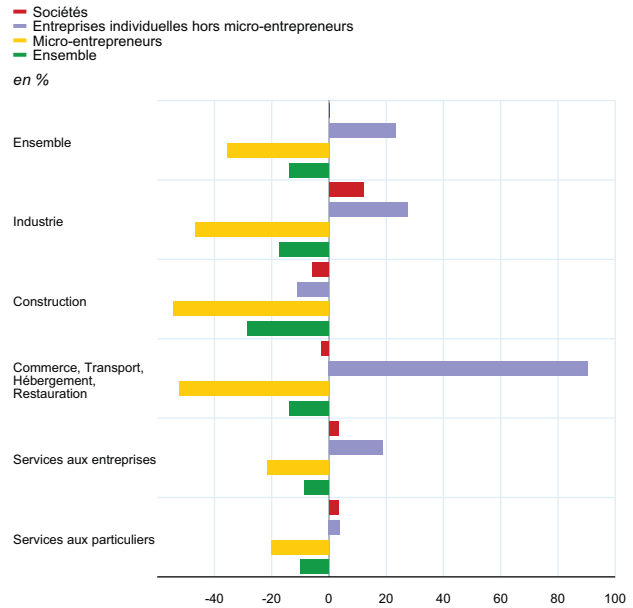
Au niveau national, les redressements judiciaires sont en augmentation de 1,3 % par rapport à l'année précédente avec des disparités selon les secteurs d'activité : les défaillances dans les services aux particuliers augmentent de 7,9 % alors qu'elles diminuent de 1,8 % dans l'industrie. ■

1 Créations d'entreprises dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



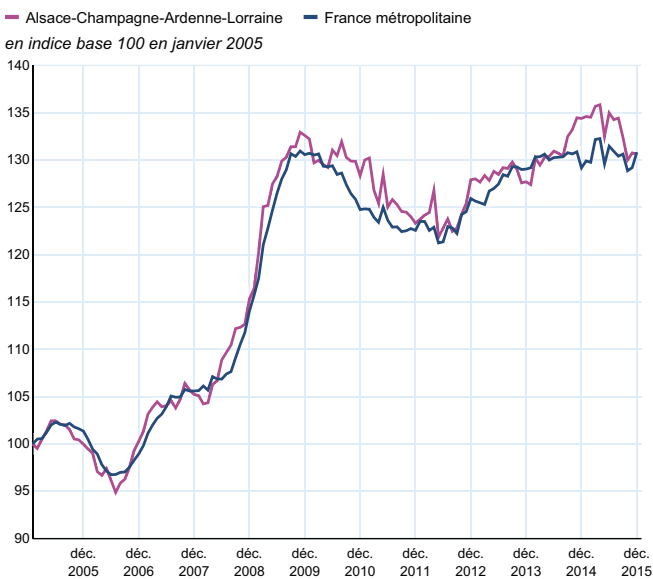
Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



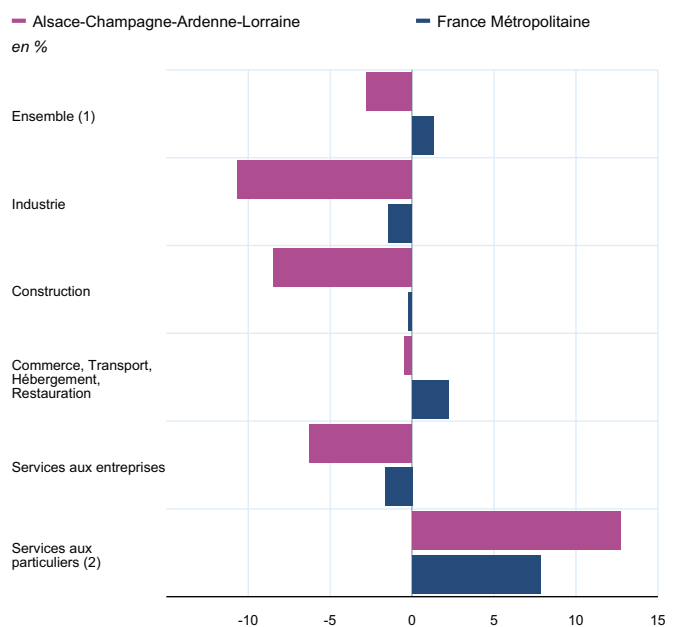
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).

Commerce extérieur

Le solde commercial atteint quatre milliards d'euros

Les échanges extérieurs de la nouvelle région Grand Est progressent en 2015. Les exportations continuent de croître davantage que les importations, entraînant une amélioration du solde commercial, qui atteint quatre milliards d'euros.

Une moindre augmentation des achats de produits pétroliers, pharmaceutiques et sidérurgiques contribue aussi à ce résultat. Les principaux échanges se font toujours à l'intérieur de la zone euro, l'Allemagne restant le premier partenaire régional. Toutefois, la région réalise son solde commercial le plus élevé avec un pays situé hors de cette zone, le Royaume-Uni.

Marie-José Durr, Insee

En 2015, les échanges extérieurs de la nouvelle région Grand Est avoisinent les 116 milliards d'euros. Elle se situe, comme en 2014 et en 2013, au deuxième rang des régions après l'Île-de-France (219 milliards), devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (110 milliards), le Nord-Pas-de-Calais-Picardie (103 milliards) et le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (102 milliards). La région contribue pour 12,2 % à l'ensemble des échanges extérieurs de la France.

Les échanges extérieurs en augmentation

Les échanges de la région Grand Est sont passés entre 2010 et 2015 de 99,7 milliards d'euros à 116 milliards d'euros. Avec 20 800 euros échangés par habitant, la région se place au-dessus de la moyenne des régions (14 700 euros), occupant la première position devant la Normandie (20 000 euros) et l'Île-de-France (18 000 euros). En 2015, le solde des échanges extérieurs, différence entre les exportations et les importations, atteint 4,0 milliards d'euros contre 2,7 milliards d'euros en 2014. Le taux de couverture, rapport entre les exportations et les importations, est lui aussi en progression par rapport à 2014, s'établissant à 107 % en 2015. Bourgogne-Franche-Comté et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées sont encore plus performantes avec des taux de 125 % et de 120 %. Au niveau national, le résultat est inférieur, s'élevant à 88 %.

Au deuxième rang des régions pour les exportations

Avec 60,0 milliards d'euros d'exportations et 55,9 milliards d'euros d'importations en 2015, la région représente au niveau

national 13,5 % des biens vendus et 11,0 % des biens achetés à l'étranger. L'Île-de-France caracole en tête des régions à la fois pour les importations et pour les exportations (136,2 et 83,1 milliards d'euros). Le Grand Est se place au 2^e rang pour les exportations et au 3^e rang pour les importations, juste après Nord-Pas-de-Calais-Picardie. En cinq ans, entre 2010 et 2015, les exportations de la région ont plus progressé que les importations (respectivement de neuf et de sept milliards d'euros). Cette tendance s'est accentuée entre les deux dernières années : de 2014 à 2015, les exportations ont crû trois fois plus vite que les importations (3,2 % contre 0,9 %), comme au niveau national (3,9 % contre 0,8 %).

Des exportations régionales fortes de produits diversifiés

Les exportations de produits de la région sont pour près de la moitié des produits issus de la branche des « autres produits industriels » (45 % contre 39 % au niveau national). Cette branche, de plus de 27 millions d'euros, comprend des produits de toute nature industrielle, tels que ceux provenant de la chimie, des parfums et cosmétiques (10 %), des produits métallurgiques et métalliques (9 %) et des produits pharmaceutiques (9 %). Elle inclut aussi des produits en caoutchouc, en plastique ou en minéraux pour 5 %, des produits manufacturés divers (5 %) ou encore du textile, de l'habillement, du cuir et des chaussures (4 %) ainsi que ceux du bois, du papier et du carton (3 %). Deux produits sont spécifiques à la région : les instruments à usage médical, optique et dentaire, et les produits de la fabrication de pâte à papier, papier et

carton, qui représentent respectivement 28 % et 24 % des échanges français.

Avec une part de 22 % des exportations de la région contre 19 % au niveau national, la branche des équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique est également mieux représentée. Parmi les départements de la région, le Bas-Rhin se démarque avec 45 % des ventes dans ce secteur. Ce dernier comprend un produit spécifique régional, les machines agricoles et forestières, dont le poids approche 27 % des ventes nationales.

La branche des matériels de transport est moins présente dans les ventes de la région, 15 %, pour 23 % au niveau national. Pour le département de la Moselle, il constitue en revanche 42 % des exportations. Ce sont pour l'essentiel des ventes régionales de produits de la construction automobile (9 %) et des équipements automobiles (6 %).

L'industrie agroalimentaire (IAA) atteint 13 % des exportations régionales contre 10 % au niveau national. Elle comprend deux produits spécifiques pour la région : les boissons (29 %) et les produits du travail des grains et des produits amylicés (25 %). La Marne, avec 43 %, et le Bas-Rhin, avec 24 %, sont les deux départements régionaux représentatifs des exportations de ce secteur.

Enfin, les produits agricoles ne représentent que 3 % des exportations de la région, dont la Moselle, avec 26 %, est le principal fournisseur.

Progression des exportations

En 2015, les exportations régionales progressent de près de 1,5 milliard d'euros, soit + 2,5 % pour + 0,9 % en 2014. Au niveau national, cette progression est

supérieure avec + 4,3 %, pour + 0,1 % l'année précédente.

Les exportations de matériels de transport sont les plus dynamiques (+ 10 %), elles affichaient + 4 % en 2014. Dans la construction automobile, les exportations progressent de 13 % (+ 600 millions d'euros), contre + 5 % l'année précédente. Les ventes d'équipements pour automobiles augmentent plus légèrement (+ 3 % contre + 2 % en 2014).

Les exportations d'équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques augmentent de 2 %. Cette progression est similaire pour les ventes de machines à usage général et le matériel électrique. Elle atteint 5 % pour les appareils de mesure et d'horlogerie. En revanche, les ventes d'équipements électro-médicaux de diagnostic et de traitement baissent de 7 % et les machines agricoles et forestières (27 % des ventes nationales), de 2 %.

Les exportations de la branche des autres produits industriels augmentent modérément (+ 2 %). Le secteur des produits chimiques, parfums, cosmétiques gagne 6 %, avec les ventes de produits chimiques divers (+ 7 %) et les produits chimiques de base (+ 4 %). A contrario, les produits métallurgiques et métalliques reculent de 6 %, par la chute des ventes de produits sidérurgiques (- 12 %) non compensée par les métaux non ferreux (+ 4 %). De même, les produits pharmaceutiques reculent de 4 %. Les produits manufacturés divers gagnent 9 %, compte tenu d'une hausse de 6 % des ventes des instruments à usage médical, optique et dentaire (28 % des ventes nationales) et de la joaillerie, bijouterie et instruments de musique (+ 25 %). Les exportations du secteur du textile, habillement, cuir, chaussures augmentent de 11 % en raison d'une bonne performance dans l'habillement (+ 14 %) et les chaussures (+ 20 %).

Dans l'industrie agroalimentaire, la progression est plus modérée encore avec + 2 %, mais elle est supérieure à 2014 (+ 1 %). Dans ce secteur, la hausse est significative dans les boissons (+ 7 %). Les ventes des produits du travail des grains et des produits amylicés reculent comme en 2014 (- 5 %) et celles des produits laitiers et glaces diminuent plus fortement (- 8 %, contre + 4 % en 2014).

La vente des produits agricoles baisse légèrement en 2015, à - 1 %. En 2014, la baisse dans ce secteur atteignait - 20 %.

Une moindre hausse des importations

En 2015, les importations de la région augmentent de près de 1 %, avec 508 millions d'euros, soit moitié moins qu'en 2014 (+ 2,4 %). Au plan national, la tendance est identique cette année (+ 1,2 %), après une baisse en 2014 (- 0,6 %).

Cette moindre augmentation des importations régionales en 2015 résulte, en partie, d'un recul des achats de produits pétroliers de 27 % (- 657 millions d'euros), consécutif au reflux du prix du pétrole, alors que 2014 était marqué par une augmentation (+ 32 %). Pour les produits manufacturés, les importations de produits pharmaceutiques (20 % des achats nationaux) ont aussi sensiblement diminué de 18 % (+ 6 % en 2014). Les importations de textiles, habillement, cuir et chaussures progressent, + 13 % après + 8 % en 2014, comme les produits du bois, papier, carton, + 6 % pour - 1 % en 2014, et les produits manufacturés divers, + 6 % contre - 7 % en 2014. Dans le secteur des produits chimiques, parfums et cosmétiques, les importations augmentent de 4 %, mais moins qu'en 2014 (+ 5 %). Les achats de produits chimiques de base progressent (+ 5 %), contrairement aux produits chimiques divers (- 4 %).

Dans la métallurgie, les achats de produits sidérurgiques (20 % des achats nationaux) diminuent de 1 %, tandis que ceux des ouvrages en métaux (coutellerie, outils et quincaillerie) et des métaux non ferreux progressent respectivement de 1 % et de 3 %. Les achats de produits en caoutchouc, plastique et produits minéraux augmentent légèrement (+ 2 %), parmi lesquels les articles de joaillerie et bijouterie et instruments de musique (+ 35 %).

C'est dans la branche des matériels de transport que la hausse est la plus forte : + 17 %, soit trois fois plus qu'en 2014. Les achats de produits de la construction automobile bondissent de 25 % et ceux des équipements automobiles, qui représentent 18 % des achats nationaux, de 9 %.

Dans le secteur des équipements mécaniques, du matériel électrique, électronique et informatique, les importations d'appareils de mesure d'essai, de navigation et d'horlogerie, et celles de machines d'usage général, deux produits spécifiques de la région, représentent respectivement 20 % et 19 % des achats nationaux. Entre 2014 et 2015, elles ont respectivement progressé de 10 %

et de 1 %. Les achats de matériel électrique, qui représente un poids important dans ce secteur, avancent modérément (+ 2 %).

Dans l'agroalimentaire, les importations de produits agricoles reculent (- 2 %) mais moins vigoureusement qu'en 2014 (- 8 %), tandis que dans l'industrie agroalimentaire, elles remontent (+ 3 %).

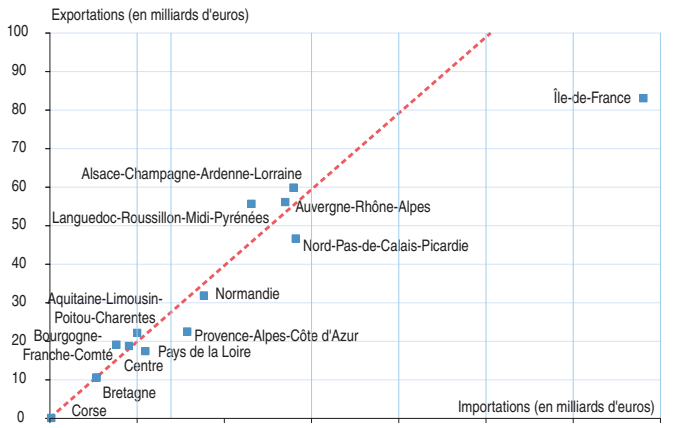
Consolidation des exportations vers la zone euro

La région échange en 2015 près des trois quarts de ses produits avec l'Union européenne (73 %), soit une intensité supérieure à celle du niveau national. Parmi les dix premiers partenaires commerciaux de la région, six appartiennent à la zone euro. Les quatre premiers regroupent près de la moitié des échanges (48 %). L'Allemagne, qui est de loin le premier pays partenaire (27 % des exportations et 29 % des importations), est suivie de l'Italie, de la Belgique, et de l'Espagne. Les deux premières puissances économiques mondiales, les États-Unis et la Chine, rejoignent le groupe à la 6^e et à la 9^e place. Les Pays-Bas occupent la 7^e place et l'Autriche ferme la marche. Le Royaume-Uni, hors zone euro (5^e place), se distingue par un solde commercial apparent excédentaire, près de deux fois supérieur à celui de l'Espagne, et de cinq fois celui des Pays-Bas et de la Belgique.

Les exportations progressent de 3 % entre 2014 et 2015 vers l'Union européenne et vers les principaux pays partenaires de la zone Euro : l'Espagne (+ 22 %), l'Italie (+ 7 %), un peu moins vers l'Allemagne (+ 1 %) et la Belgique (+ 1 %). Les ventes augmentent aussi vers la Suisse (+ 6 %) et s'intensifient vers les États-Unis (+ 24 %), mais reculent vers l'Autriche (- 5 %) et vers la Chine (- 7 %).

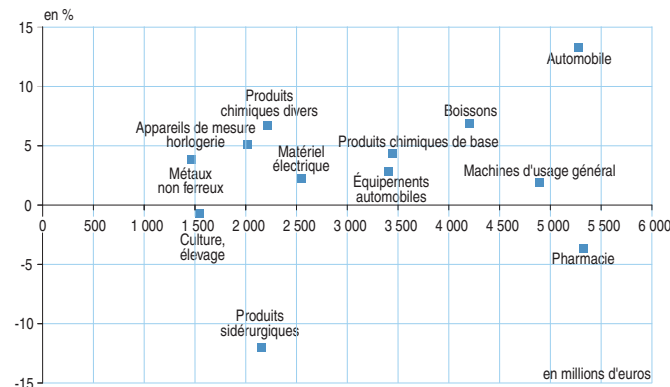
La région importe davantage de produits d'Espagne (+ 19 %) et des États-Unis (+ 12 %), mais moins d'Autriche (- 19 %), de Suisse (- 11 %) et des Pays Bas (- 9 %). ■

1 Échanges commerciaux des régions en 2015



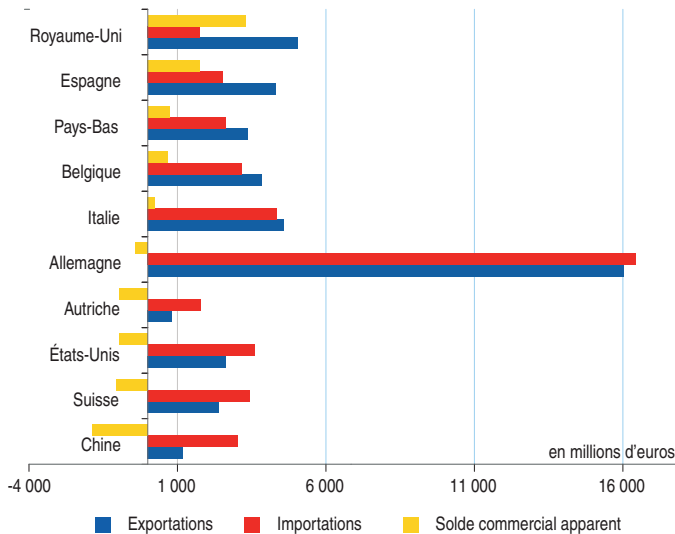
Note : pour la Corse, les importations et les exportations s'élevaient respectivement à 105 et à 289 millions d'euros.
Lecture : en 2015, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine a importé pour 55,9 milliards d'euros et exporté pour 59,9 milliards d'euros, ce qui positionne la région au-dessus de la droite qui représente l'équilibre entre les importations et les exportations.
Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

3 Évolution 2015/2014 des exportations des principaux produits d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



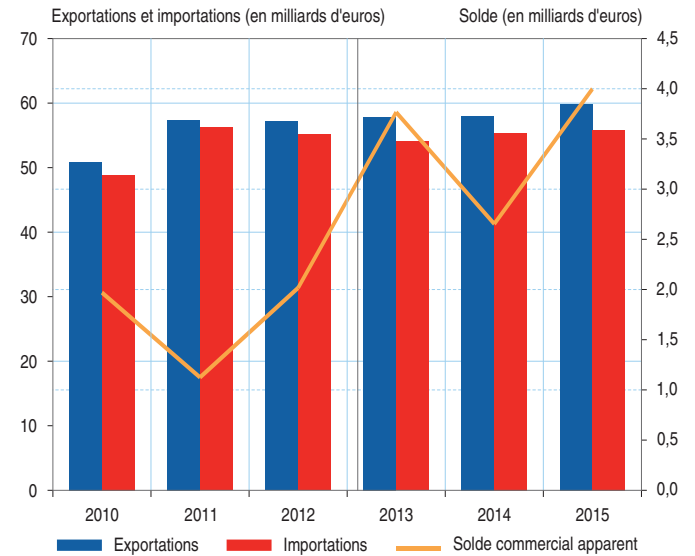
Lecture : en 2015, 2 151 millions d'euros de produits sidérurgiques ont été vendus à l'étranger, en baisse de 12 % par rapport à 2014.
Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

5 Soldes commerciaux apparents avec les principaux partenaires d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine en 2015



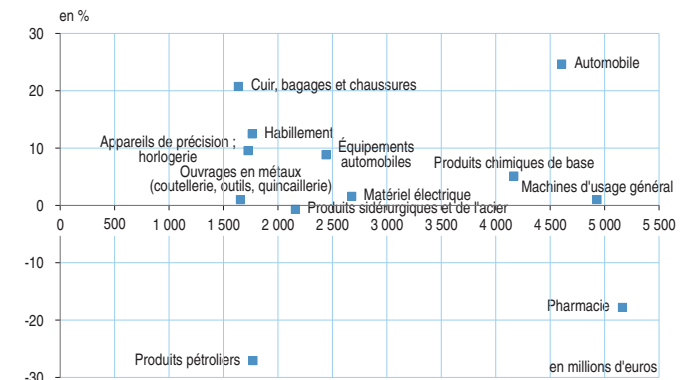
Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

2 Évolution des échanges extérieurs d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine de 2010 à 2015



Lecture : en 2015, les importations de la région s'élevaient à 55,9 milliards d'euros et les exportations à 59,9 milliards d'euros (axe de gauche). Le solde commercial apparent, différence entre les exportations et les importations, s'élève donc à 4 milliards d'euros (axe de droite).
Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

4 Évolution 2015/2014 des principales importations de produits d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



Lecture : en 2015, 4 600 millions d'euros de produits automobile ont été achetés à l'étranger, en croissance de 25 % par rapport à 2014.
Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

Allemagne-Belgique-Luxembourg-Suisse

Consolidation de la croissance au Luxembourg, en Allemagne et en Belgique, ralentissement en Suisse

En 2015, la croissance s'est renforcée au Luxembourg et en Allemagne, particulièrement dans les länders du Bade-Wurtemberg et de la Sarre, soutenue par le dynamisme de la consommation des ménages et la bonne performance des échanges extérieurs. La hausse de l'activité est plus modérée en Belgique et reste limitée en Suisse. Dans ce contexte favorable, l'emploi progresse et le chômage est en repli dans les quatre pays voisins du Grand Est.

Marie-Laure Kayali, Insee

En 2015, le produit intérieur brut (PIB) de la zone euro (ZE19) a augmenté de 1,6 % (+ 0,9 % l'année précédente) et celui de l'Union européenne des 28 de 1,9 % (après + 1,4 %), stimulé par les exportations et les investissements, suite à la baisse des taux d'intérêt.

Trois années de forte croissance pour le Luxembourg

Au Luxembourg, la croissance s'est encore renforcée pour la troisième année consécutive avec un PIB en hausse de 4,8 % en 2015 (+ 4,1 % en 2014 et + 4,3 % en 2013), d'après la première estimation de l'institut national de la statistique et des études économiques luxembourgeois.

L'activité a été soutenue par un rebond de la consommation des ménages en fin d'année et par une nette amélioration des investissements. La valeur ajoutée globale progresse de 3,1 % entre 2014 et 2015, principalement dans l'industrie (+ 5,8 %). Le secteur financier a également continué à contribuer positivement à l'évolution du PIB.

Sur l'ensemble de l'année 2015, l'emploi augmente de 2,6 %, de même que l'emploi salarié. Il s'appuie principalement sur les travailleurs frontaliers (170 300 en moyenne annuelle), en hausse de 3,3 % par rapport à 2014 (surtout pour ceux venant de France, + 5,0 %) et sur les résidents étrangers.

Sur le marché du travail, le chômage poursuit sa baisse. Au cours de l'année, 17 855 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), soit une baisse de 2,6 % par

rapport à 2014. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 6,0 % contre 6,4 % en 2014.

L'embellie conjoncturelle se poursuit en Allemagne

L'économie allemande renforce sa croissance. Le PIB a progressé de 1,7 %, après + 1,6 % en 2014 et + 0,3 % en 2013.

La consommation intérieure en est le principal moteur. La consommation des ménages a progressé de 1,9 %, encouragée par la hausse des salaires réels de 2,5 %, la bonne tenue de l'emploi et le recul du chômage. La consommation publique affiche pour sa part une hausse de 2,8 %, en raison des dépenses liées à l'accueil de nombreux réfugiés au cours de l'année.

Les investissements de l'État et des entreprises, en nette augmentation, soutiennent également l'activité : + 3,6 % sur un an (principalement les investissements en machines et équipements). L'industrie manufacturière renforce sa participation à l'essor économique du pays, sa contribution au PIB s'élève à 22,3 % en 2014 et à 25 % en 2015. En revanche, l'investissement dans la construction n'augmente que modérément (+ 0,2 %).

Le commerce extérieur de l'Allemagne continue à gagner en dynamisme. Les exportations de biens et services atteignent un niveau record (1 196 milliards d'euros), soit + 6,4 % quand les importations ne progressent que de 4,2 %. Ainsi, l'Allemagne a connu, en 2015, son plus fort excédent commercial depuis la réunification, à hauteur de 248 milliards d'euros.

L'emploi total dépasse les 43 millions en 2015, avec un gain de 0,8 % par rapport à la moyenne de l'année précédente. Dans le secteur des services, la croissance de l'emploi est de 1,1 %, de 0,2 % dans l'industrie, mais le bâtiment enregistre un recul de 0,5 %.

Fin 2015, le taux de chômage au sens du BIT se replie à 4,5 %, pour 4,8 % fin 2014, et concerne 1,85 million de personnes. La situation des réfugiés n'est pas prise en compte dans ces statistiques.

L'activité reste très soutenue dans le Bade-Wurtemberg

Le Land du Bade-Wurtemberg affiche une croissance de 3,1 % en 2015, après 2,4 % en 2014, soit la plus élevée d'Allemagne, stimulée par la demande intérieure.

L'industrie réalise de bonnes performances, et soutient également l'activité du Land. Avec la hausse des commandes (+ 3,8 %), la production industrielle a augmenté de 2,5 % et son chiffre d'affaires de 4,2 %. Les exportations du Bade-Wurtemberg ont atteint un nouveau pic en 2015 (194,8 milliards d'euros, soit + 7,8 % par rapport à 2014), notamment celles des produits manufacturés (automobile : + 10,3 %). Comparé au reste du pays, le Bade-Wurtemberg conserve la première place en termes de recettes à l'export.

L'emploi est en progression continue depuis 2010 et atteint 6,07 millions en moyenne en 2015, soit + 54 500 personnes, (+ 0,9 %), par rapport à 2014. Le secteur tertiaire, 4,1 millions d'emplois, gagne 49 100 actifs, soit + 1,2 %, alors que dans l'industrie, le gain est plus modeste à + 0,6 %, soit 10 600 actifs de

plus. La population salariée, de 4,4 millions en tout, a augmenté de 93 500 individus, soit + 2,2 % en un an.

Dans le même temps, le nombre de salariés détenant un « Minijob » a reculé de 3,3 % et le chômage, selon l'Agence pour l'emploi, continue de reculer : il passe de 4,0 % en 2014 à 3,8 % en 2015.

En Rhénanie-Palatinat, le PIB progresse de 1,4 %, (après 1,1 % en 2014), grâce à la contribution positive du secteur tertiaire (1,1 point du PIB) et de l'industrie (0,2 point du PIB). Le commerce extérieur reste dynamique avec des exportations et des importations en nette hausse (+ 6,5 %). Le Land compte en moyenne 1,98 million d'emplois en 2015, soit 0,7 % de plus qu'en 2014, principalement dans le tertiaire (+ 1,1 %). Le taux de chômage est en repli et passe de 5,4 % en 2014 à 5,2 % en 2015.

Dans la Sarre, le PIB a crû de 2,4 % (1,3 % en 2014), porté par l'industrie, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 7,6 %. La hausse est encore plus marquée en ce qui concerne les exportations (+ 11,1 %). Cependant, l'emploi augmente plus légèrement (+ 0,3 %) et le taux de chômage se stabilise à 7,2 %.

Croissance stable et recul du chômage en Belgique

L'économie belge a poursuivi sa reprise et enregistre une hausse de son produit intérieur brut.

Selon l'estimation de la Banque nationale de Belgique, il a augmenté de 1,4 % sur l'ensemble de l'année 2015 contre 1,3 % en 2014 et 0,0 % en 2013. Avec près de 4,6 millions fin 2015, l'emploi intérieur augmente de 0,6 % par rapport à fin 2014. Fin décembre 2015, selon l'Office national pour l'emploi (ONEM), la Belgique compte 566 000 demandeurs d'emploi, soit une nette baisse comparé à décembre 2014 : - 4,0 %, soit 24 000 chômeurs de moins. Cependant, le taux de chômage au sens du BIT en 2015 reste stable : il s'établit à 8,5 %.

L'évolution du PIB de la Wallonie est estimée à + 1,0 % en 2015, contre + 1,3 % en 2014. Les emplois, 1 234 300 en moyenne, augmentent de 0,5 %. Ils sont occupés par 1,161 million de travailleurs qui résident en Wallonie, par 24 000 résidents de Flandre, 19 000 de Bruxelles et 30 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France). À l'inverse, 38 000 Wallons exercent une activité en Flandre, 118 000 à Bruxelles, et 58 000 à l'étranger (principalement au Luxembourg). Le nombre de demandeurs d'emploi (242 400) baisse de 4,6 % en un an mais le taux de chômage au sens du BIT ne suit pas cette tendance (12 % en 2015 comme en 2014).

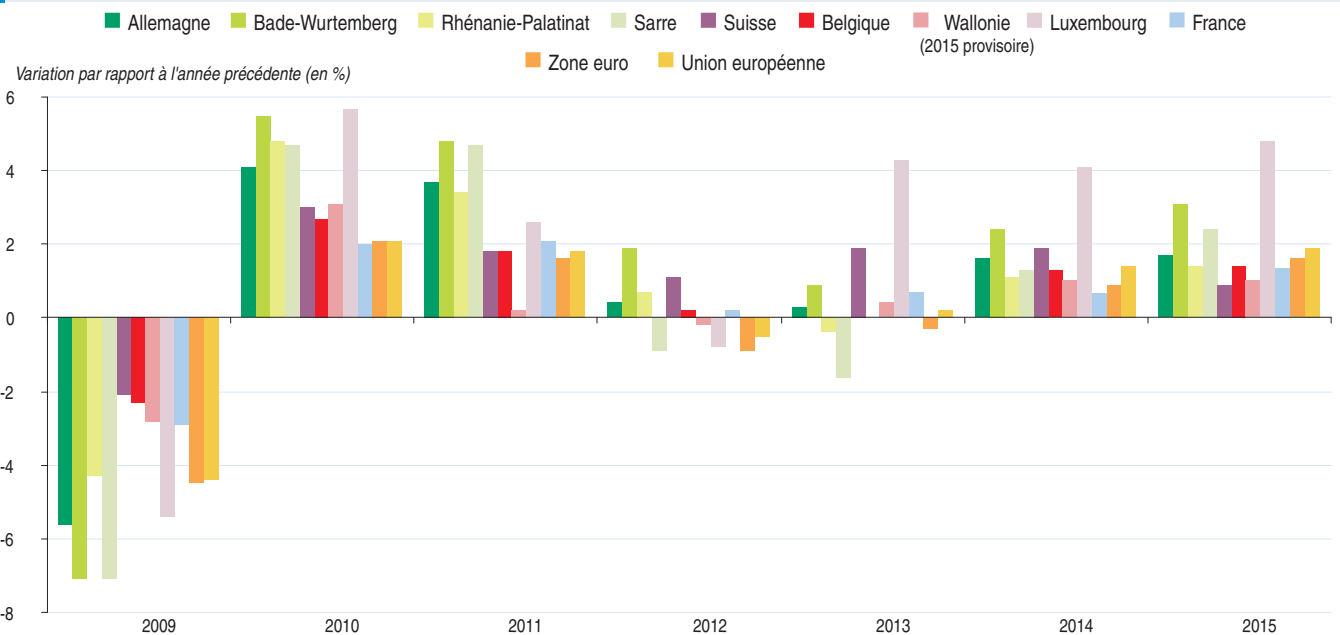
Ralentissement de la croissance en Suisse

Selon la première estimation provisoire du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), la

croissance suisse, marquée par la forte appréciation du franc suisse en début d'année combinée au moindre dynamisme de la demande mondiale, a stagné entre janvier et septembre 2015 pour se redresser légèrement au quatrième trimestre. Sur l'année 2015, le PIB a augmenté de 0,9 % contre 1,9 % en 2014, grâce à la consommation des ménages (+ 1,1 %), du secteur public (+ 1,7 %) et des investissements (+ 3,2 % dans les biens d'équipement et - 1,2 % dans la construction). En revanche, les exportations et les importations ont nettement reculé, respectivement de 2,6 % et de 6,9 %.

La Suisse compte 4,897 millions d'emplois fin 2015, en hausse de 0,9 % sur un an, du fait d'une augmentation dans le secteur tertiaire (+ 1,4 %). L'emploi progresse également dans la Suisse du Nord-Ouest : il passe de 659 400 fin 2014 à 664 500 fin 2015 (+ 0,8 %). La Suisse accueille plus de 304 000 frontaliers étrangers fin 2015, soit 3,7 % de plus en un an. Les Français en représentent 55 %. Parmi les 39 500 frontaliers résidant en France et se rendant en Suisse du Nord-Ouest, plus de 81 % proviennent du Haut-Rhin. Le taux de chômage suisse au sens du Bureau International du Travail (BIT) s'élève à 4,7 % en 2015, en hausse de 0,6 point par rapport à 2014. ■

1 Croissance du PIB réel en volume de 2009 à 2015



Note : le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits. Le calcul du taux de croissance annuel du PIB en volume est destiné à permettre les comparaisons des dynamiques du développement économique à la fois à travers le temps et entre des économies de différentes tailles. Pour le calcul du taux de croissance du PIB en volume, le PIB à prix constants est évalué avec les prix de l'année précédente et les changements du volume ainsi calculés sont imputés au niveau d'une année de référence. C'est ce qu'on appelle une série chaînée liée. Par conséquent, les mouvements de prix ne contribuent pas à augmenter le taux de croissance. Sources : Destatis, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Baden-Württemberg, Saarland, Office fédéral suisse de la statistique, Banque nationale de Belgique, Office national pour l'emploi belge, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, Institut national de la statistique et des études luxembourgeoises, Insee, Eurostat.

Agriculture

Une production de blé abondante, des prix généralement moins élevés et des élevages qui continuent de souffrir

La production de céréales à paille d'été est particulièrement abondante en 2015 dans le Grand Est, mais les cours sont généralement en deçà de l'année précédente. Les cultures récoltées à l'automne (maïs, betteraves...) ont plus pâti de la sécheresse estivale et la production a globalement diminué. Dans un contexte où les disponibilités mondiales en céréales sont importantes, les prix demeurent au même niveau qu'en 2014. Avec la libéralisation de la production laitière en 2015, les volumes européens progressent, ce qui impacte significativement le prix du lait. Le constat est identique pour la viande bovine comme porcine, dont les prix s'écartent en moyenne de 10 à 20 centimes de ceux de 2014 et les éleveurs peinent à équilibrer charges et ressources.

Michel Tison, Sylvain Skrabo, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)

La production de céréales à paille d'été est particulièrement abondante en 2015 dans le Grand Est, mais les cours sont généralement en deçà de l'année précédente. Les cultures récoltées à l'automne (maïs, betteraves...) ont plus pâti de la sécheresse estivale et la production a globalement diminué. Dans un contexte où les disponibilités mondiales en céréales sont importantes, les prix demeurent au même niveau qu'en 2014. Avec la libéralisation de la production laitière en 2015, les volumes européens progressent, ce qui impacte significativement le prix du lait. Le constat est identique pour la viande bovine comme porcine, dont les prix s'écartent en moyenne de 10 à 20 centimes par kilo de ceux de 2014 et les éleveurs peinent à équilibrer charges et ressources.

En 2015, la production de céréales de la région Grand Est atteint 11 millions de tonnes, soit 3,7 % de plus qu'en 2014. Elle dépasse de 8,8 % la moyenne quinquennale.

Les stocks mondiaux de blé sont abondants pour la troisième année consécutive. Les rendements élevés de la récolte française, du fait d'un hiver doux suivi d'un été chaud et ensoleillé, n'ont pas contribué à faire remonter les prix. La hausse de la production des pays importateurs sans développement de la demande conduit au maintien de cours en retrait par rapport aux années 2011 et 2012. À l'exportation, les blés français, fortement concurrencés par les productions russes et ukrainiennes, ne se sont pas montrés très compétitifs, malgré une parité euro-dollar globalement favorable à l'euro sur l'année 2015.

Production céréalière : progression des rendements, baisse des prix

Dans la région Grand Est, la sole de blé progresse de 10 % par rapport à 2014. Avec 84 quintaux par hectare, le rendement est très satisfaisant. Il dépasse de cinq quintaux celui de 2014 et de dix quintaux la moyenne des cinq années précédentes. La production régionale de blé se chiffre à six millions de tonnes, soit 17,5 % de plus qu'en 2014. Le prix annuel moyen du blé est inférieur de 3,6 % à celui de 2014, mais de 21 % à celui de 2013.

La production d'escourgeon et d'orge d'hiver s'élève à 1,77 million de tonnes, soit 16 % de plus qu'en 2014 et 35,5 % de plus que la moyenne 2010-2014. La hausse des surfaces et des rendements explique cette évolution. Avec 1,45 million de tonnes, la production d'orge de printemps baisse de 4,7 % par rapport à 2014. Les surfaces perdent 14 %. Les rendements atteignent respectivement 78 et 69 q/ha, supérieurs de sept et six quintaux à ceux de 2014. En moyenne annuelle, le prix de l'orge d'hiver recule de 4 % par rapport à 2014 et celui de l'orge de printemps de 2,2 %.

Avec 1,61 million de tonnes, la production de maïs grain baisse de 29,2 % par rapport à l'année précédente, et de 24,5 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cette évolution s'explique par une réduction des surfaces de 14,7 % et par une chute du rendement moyen de 19 quintaux provoquée par le manque de pluie et une chaleur estivale. Excepté dans les deux départements alsaciens où l'irrigation a limité les effets du climat, les rendements ont été catastrophiques. En moyenne annuelle,

le prix du maïs FOB Rhin (Free On Board, c'est-à-dire acheté hors frais de transport, taxes et assurances) régresse de 5,3 % par rapport à 2014.

Surfaces et rendements en retrait pour les autres productions

En 2015, la production de colza atteint 1,17 million de tonnes, soit 6,3 % de moins qu'en 2014. Cette baisse est due à une diminution conjointe des rendements et des surfaces. Les raisons sont certainement climatiques mais aussi liées à l'évolution de la réglementation de certains produits phytosanitaires. La production régionale dépasse toutefois de 7,1 % la moyenne quinquennale. Pendant le premier semestre 2015, le marché des huiles soutient le prix du colza, malgré la baisse du prix du pétrole et en dépit d'une parité euro-dollar fluctuante. Les cours baissent légèrement avec le début de la nouvelle campagne, puis remontent et se maintiennent jusqu'à la fin de l'année. En moyenne annuelle, le prix du colza augmente de 4,5 % par rapport à 2014. Il est toutefois inférieur de 12,2 % à son niveau de 2013.

Toujours dans un contexte climatique moins favorable, avec 7,37 millions de tonnes, la production régionale betteravière régresse de 22,3 % par rapport à la campagne précédente. Cette baisse est due aux rendements moins élevés, passant de 98 t/ha à 81 t/ha. Les surfaces diminuent également de 5 %.

La production de pommes de terre de consommation baisse de 15,2 %, résultat d'une chute de 11,6 % des rendements. La cotation des variétés à chair normale

augmente fortement avec l'arrivée de la nouvelle campagne. En moyenne annuelle, elle progresse de 15,3 % par rapport à 2014. La production de pommes de terre féculières baisse de 22,4 % sous l'effet d'un recul du rendement de 34 %, malgré une hausse des surfaces de 17,7 %.

Production laitière : des volumes en hausse, des prix en baisse

En 2015, les producteurs de lait du Grand Est ont livré 23,4 millions d'hectolitres de lait, volume légèrement supérieur à celui de 2014 pour un effectif de vaches laitières en repli de 0,6 %. Ce niveau de production dépasse de 4,5 % le niveau annuel moyen de la période 2010-2014. La livraison mensuelle moyenne en 2015 atteint 1,95 million d'hectolitres, en hausse de 4,9 % par rapport à celle des cinq années précédentes.

Les quotas laitiers, dont l'objectif était de réguler la production afin d'équilibrer l'offre

et la demande, ont été supprimés en avril 2015, entraînant une hausse de la production européenne et une baisse des prix. Le prix moyen du lait conventionnel s'établit à 321 € pour 1 000 litres en 2015, soit 57 € de moins qu'en 2014 et une vingtaine d'euros de moins que la moyenne 2010-2014. Le prix du bio reste élevé même s'il a également subi une perte de 20 € par rapport à 2014. L'année 2015 succède aussi à une année où le prix du lait avait été rémunéré à la hausse pendant le premier semestre, grâce à une demande asiatique qui ne s'est pas confirmée au second.

Une année morose pour les éleveurs

Pour la production de viande, l'année 2015 restera marquée par des prix en baisse par rapport aux années précédentes : de dix à trente centimes d'écart par kilogramme de carcasse pour la vache par rapport à 2014, dix centimes pour le jeune bœuf et entre dix et vingt centimes pour le porc. Suite à des mesures exceptionnelles dans le courant de

l'été, les écarts se sont résorbés mais pour se creuser de nouveau en fin d'année.

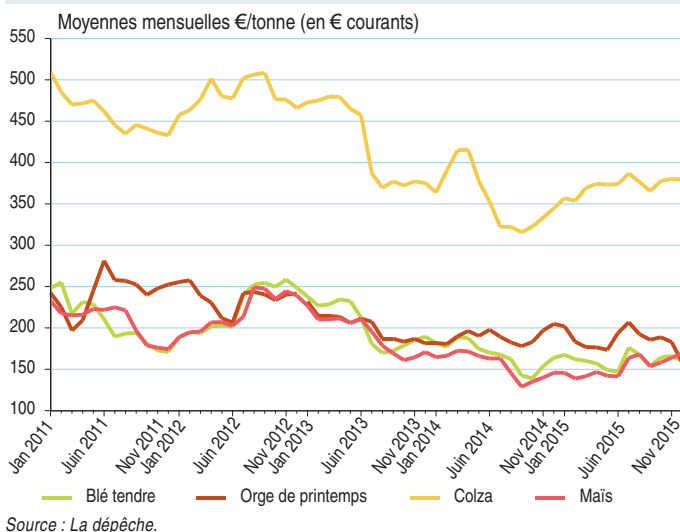
Le prix de compensation, qui constate le différentiel entre l'évolution des prix des aliments et des prix à la production, reste relativement stable pour la production de viande, mais traduit toujours un écart en défaveur de l'éleveur. Dans un contexte de baisse des cours, les animaux peuvent prendre plus souvent le chemin de l'abattoir. Cela se ressent pourtant moins qu'au niveau national, car la production de viande bovine de la région Grand Est régresse de 1,3 % par rapport à 2014 contre + 2,7 % en France. En revanche, les tonnages de viande porcine augmentent de 1,5 %. Ils se situent toutefois à 3 % en dessous de la moyenne des cinq années précédentes. Ceux de la viande ovine progressent de 3,1 %, mais sont inférieurs de 9 % à la moyenne 2010-2014. ■

1 Productions végétales en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

	Production (en milliers de tonnes)		Variation de la production (en %)	
	2015	2014	2015/2014	Évolution 2015/2014-2010
Céréales	11 002	10 605	3,7	8,8
dont Blé	5 997	5 102	17,5	21,1
Orge d'hiver	1 773	1 529	16,0	35,5
Orge de printemps	1 445	1 517	-4,7	-5,9
Maïs grain	1 611	2 275	-29,2	-24,5
Oléagineux	1 223	1 317	-7,2	4,9
dont Colza	1 167	1 246	-6,3	7,1
Tournesol	39	60	-35,2	-41,3
Protéagineux	168	144	17,1	17,1
dont Pois protéagineux	139	119	16,4	21,2
Féverole	29	24	21,0	0,7
Betteraves	7 366	9 483	-22,3	-14,4
Pommes de terre	779	939	-17,1	-27,7
dont féculières	209	269	-22,4	-32,8
consommation	552	650	-15,1	-26,1
Chanvre (fibre)	32	45	-30,5	-5,5
Luzerne	568	650	-12,6	-6,9
Tabac	2 163	2 384	-9,3	-22,3
Houblon	517	606	-14,8	-20,9

Source : Draaf, Agreste, statistique agricole définitive 2010 à 2014, provisoire 2015.

2 Cours des céréales

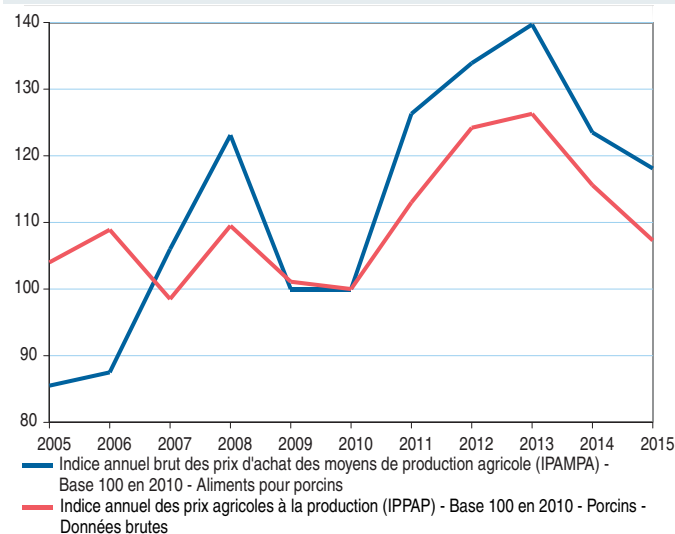


3 Productions animales en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

	Production (en tonnes)		Variation de la production (en %)	
	2015	2014	2015/2014	Évolution 2015/2014-2010
Gros bovins	87 980	89 096	-1,3	-13,2
dont Vaches	29 394	29 651	-0,9	-10,8
Génisses	10 043	9 627	4,3	-6,4
Taurillons	38 909	40 330	-3,5	8,2
Bœufs	7 948	7 740	2,7	-29,8
Veaux de boucherie	1 540	1 510	2,0	-20,6
Ovins	1 519	1 474	3,1	-9,0
dont Agneaux	1 471	1 434	2,6	-9,5
Porcins	20 949	20 645	1,5	-2,9
dont Porcs charcutiers	20 595	20 298	1,5	-1,0
Lait - Unités : milliers d'hl	23 369	23 236	0,6	4,5

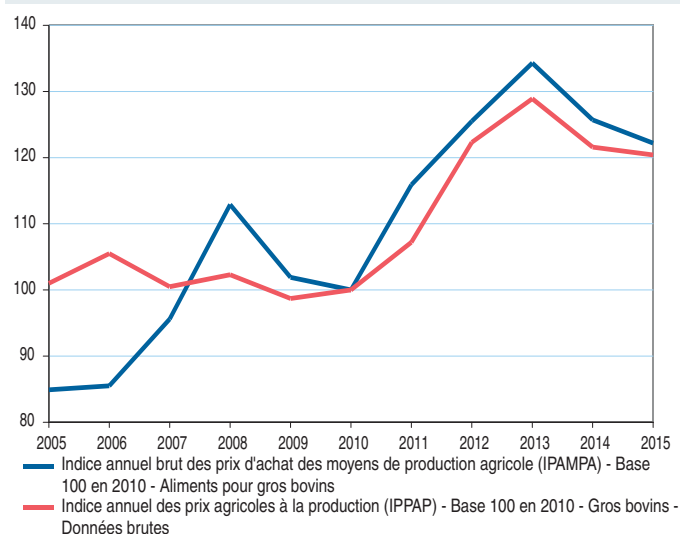
Source : FranceAgrimer - Enquête mensuelle laitière.

4 Prix dans la filière porcine



Source : Insee - Division « Indices des prix à la production ».

5 Prix dans la filière bovine



Source : Insee - Division « Indices des prix à la production ».

Viticulture

Moindre récolte en Champagne et en Alsace

En Champagne, le rendement de la vendange 2015 est inférieur à celui de 2014. Toutefois, le rendement disponible autorisé est atteint dans la majorité des secteurs et l'état sanitaire des raisins est excellent. Les quantités récoltées permettent de produire un volume de 308 millions de bouteilles. Les expéditions de bouteilles de Champagne s'élèvent à 313 millions, en hausse de 1,7 % par rapport à 2014. Les ventes en France se stabilisent pendant qu'elles continuent leur progression à l'exportation. En 2015, le Champagne réalise un chiffre d'affaires inégalé de 4,7 milliards d'euros.

En Alsace, la récolte est également en baisse, principalement pour les Crémants. Les petites récoltes font monter le niveau des prix entre opérateurs, historiquement élevés. Cet état a des conséquences sur le volume de vins d'Alsace toutes AOC à l'exportation, qui recule de 3,5 % par rapport à 2014, après plusieurs années de progression, entraînant une redistribution des ventes. Les exportations intracommunautaires se rétractent au profit des pays tiers.

Grégory Dobbelsstein, Maryline Munster, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)

La production de raisins en appellation Champagne baisse de 8,0 % par rapport à l'année passée. Elle atteint 358 000 tonnes après 389 300 tonnes en 2014. La sécheresse et les températures élevées ont eu un effet négatif sur le niveau des rendements. Les surfaces en production s'établissent à 33 760 hectares (ha). Les plantations de vigne sont stables par rapport à l'année précédente, stabilité qui s'explique par un vignoble dont l'aire d'appellation est plantée à 97 %.

Le rendement disponible autorisé en 2015 est fixé par l'interprofession à 10 000 kilogrammes de raisins par hectare (kg/ha). Ce rendement est complété par une réserve individuelle. Cet outil géré par le Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC) a deux finalités : ajuster les quantités disponibles aux besoins du marché et assurer les récoltants contre les déficits de récolte (gelée, grêle...).

Les viticulteurs ont vendangé en moyenne 10 600 kg/ha en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) pour l'Aube, la Marne et la Haute-Marne, assurant une production de près de 2,1 millions d'hectolitres (8 % de moins qu'en 2014). Le rendement autorisé est atteint dans la majorité des secteurs viticoles mais les mises en réserve individuelles diminuent de 57 %. Une majorité de déclarants possède déjà un niveau de réserve qui n'a pas permis de rentrer des volumes supplémentaires lors de cette vendange. Pour l'ensemble de la Champagne viticole, qui inclut le vignoble de l'Aisne et de la Seine-et-Marne, la production s'élève à 2,3 millions

d'hectolitres en Appellation d'Origine Protégée (AOP), soit un volume de 308 millions de bouteilles.

Les ventes de Champagne toujours soutenues par les exportations

Les expéditions de bouteilles de Champagne s'élèvent à 313 millions, en hausse de 1,7 % par rapport à 2014. Le marché français, qui représente 51 % des ventes, se stabilise après quatre années consécutives de baisse. En revanche, les marchés à l'exportation continuent leur progression avec une hausse de 4,0 % des expéditions. Le Royaume-Uni, première destination des bouteilles de Champagne, augmente ses importations de 4,5 %. Les États-Unis (+ 7,1 %) et le Japon (+ 13,1 %) progressent fortement et occupent les deuxième et quatrième rangs. Sur ces trois marchés, le Champagne a bénéficié de la faiblesse de l'euro par rapport aux monnaies locales. L'Allemagne s'intercale et occupe la troisième position, en léger recul. En 2015, le chiffre d'affaires réalisé par le Champagne atteint un niveau inégalé de 4,7 milliards d'euros dont 2,6 milliards à l'étranger.

Les différents acteurs du marché ne profitent pas tous de cette hausse des expéditions. Les ventes des maisons de Champagne, qui écoulent 72 % de l'ensemble des bouteilles vendues, progressent de 3,9 %. En revanche, les ventes des vigneronnes reculent de 3,6 % et celles des coopératives de 2,7 %. Ces acteurs, davantage dépendants du marché français, sont pénalisés par son absence de croissance.

De son côté, la récolte viticole alsacienne est pour la deuxième année consécutive inférieure à un million d'hectolitres (hl) et se situe à 985 300 hl en zone AOC, en baisse de 2,6 % par rapport à la récolte 2014. Cette diminution affecte de manière inégale les trois appellations d'origine protégées, Alsace (71,8 % des surfaces du vignoble), Alsace Grand Cru (6,1 %) et Crémant d'Alsace (22,1 %). Les AOC Alsace sont peu touchées, le recul est de 0,7 % par rapport à 2014. La récolte 2015 des 51 Grands Crus est en hausse par rapport à 2014 avec + 12,1 % de volume supplémentaire. Les vignes classées en zone AOC Crémant d'Alsace sont impactées plus lourdement avec - 9,6 % de volume récolté. Selon le syndicat des producteurs de Crémant d'Alsace, les stocks sont en quantité insuffisante.

Les prix des vins en vrac alsaciens en hausse

Ces petites récoltes ont des incidences sur les transactions de vins en vrac (hors Grands Crus et hors vins de base Crémant d'Alsace) entre opérateurs du vignoble. Les prix moyens des principaux cépages sur les trois premiers mois de la campagne viticole sont en hausse et n'ont jamais été aussi élevés depuis la campagne de 2010/2011.

En 2015, les ventes (en métropole et à l'exportation) de vins d'Alsace, toutes AOC confondues, sont en baisse de 4,7 %. Le marché français, qui représente 73 % des ventes, est en repli de 5,1 % et les exportations se

contractent de 3,5 %. Les vins d'Alsace AOC tranquilles, en légère baisse de 0,4 %, s'exportent pour 113 millions d'euros. La Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suède importent la moitié des 157 450 hl de vins d'Alsace AOC au sein de l'Union Européenne.

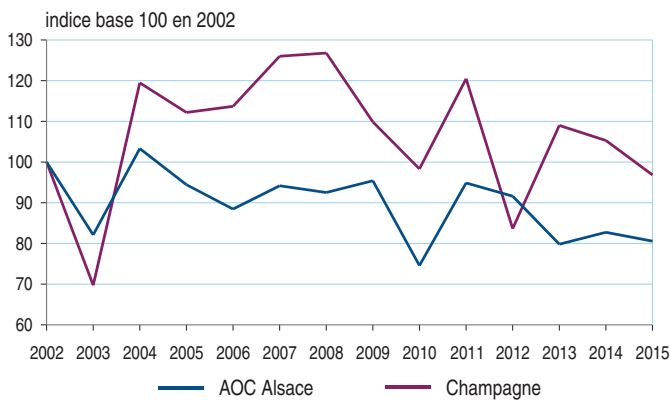
Concernant les Crémants d'Alsace, l'exportation est en progression constante. En dix ans,

le volume exporté a doublé pour représenter un montant de 29 millions d'euros, essentiellement au sein de l'Union Européenne (75 % de la valeur pour 80 % des volumes exportés). La Belgique, avec une hausse de 6,3 %, conforte sa place de premier importateur, devant l'Allemagne dont les importations reculent de 8,8 %. ■

Une année précoce sans problème sanitaire

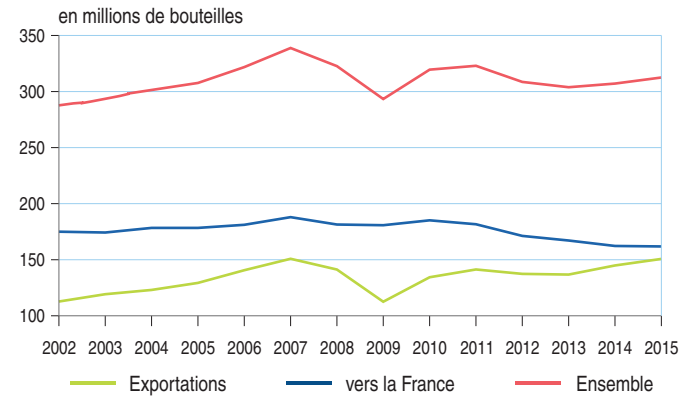
L'hiver 2015 a été doux avec très peu de températures négatives. Puis février et mars ont été secs, avec un ensoleillement élevé qui favorise un débourrement homogène et une belle floraison qui s'est terminée fin mai. La chaleur et la sécheresse, qui ont sévi entre mai et mi-août, ont entraîné un déficit hydrique important dans certains secteurs. Les pluies de fin août, arrivées en pleine maturation des raisins, ont permis le grossissement des baies. L'année viticole 2015 a été une année précoce : les vendanges ont débuté fin août pour quelques communes de l'Aube et le 2 septembre avec les Crémants. La forte pression de l'oïdium, redoutée pendant la campagne, a été finalement maîtrisée, la pression du mildiou a été légère et l'état sanitaire des grappes a été excellent. Les conditions de récolte ont été idéales, favorisées par une belle arrière saison avec de faibles précipitations.

1 Évolution de la production de raisins en Champagne et de vin AOC en Alsace



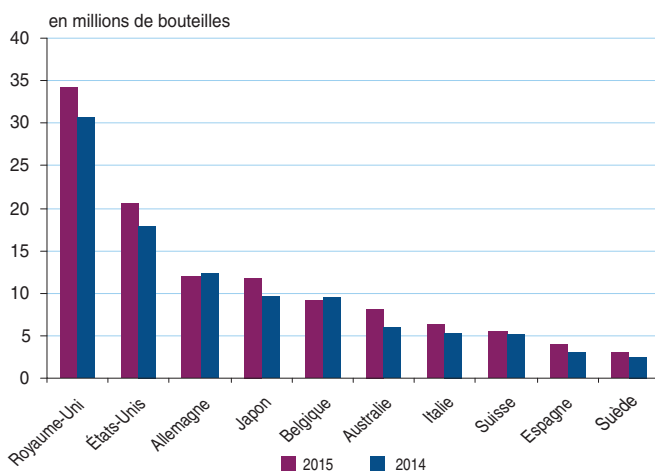
Sources : Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC) - Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA).

2 Évolution des expéditions de Champagne



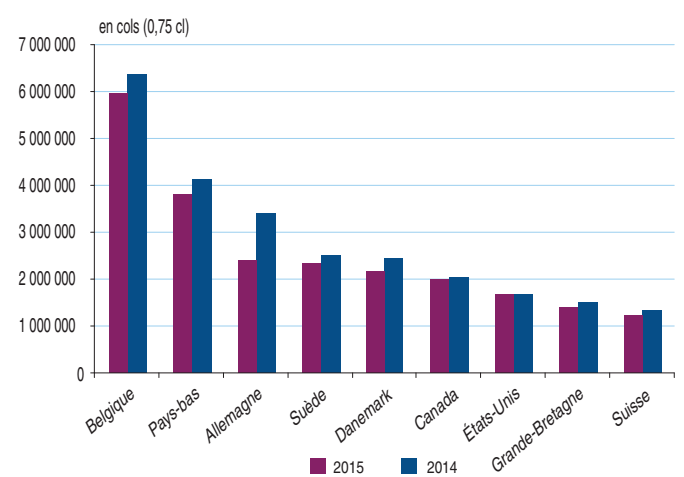
Source : Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC).

3 Exportations de Champagne par pays



Source : Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC).

4 Exportations de vins d'Alsace AOC tranquilles par pays



Source : Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA).

Industrie

Les exportations tirent la croissance de l'industrie

L'industrie régionale a enregistré un gain d'activité en 2015, même s'il est modeste. Le chiffre d'affaires a progressé de 1 %, en partie grâce à la bonne tenue des marchés exports sur lesquels les entreprises du Grand Est restent performantes. Les investissements engagés en 2015, proches de la stabilité, traduisent la prudence des industriels, confrontés à une visibilité modérée sur les principaux marchés. Les prévisions tablent sur une hausse de l'activité et des investissements pour 2016.

Élisabeth Eschbach, Banque de France

Dans le Grand Est, l'industrie a connu une année positive, supérieure aux anticipations établies fin 2014, avec une hausse des chiffres d'affaires de 1 %. La progression la plus forte est observée en Alsace (+ 2,2 %), suivie de la Lorraine (+ 0,7 %), alors que la Champagne-Ardenne subit un nouveau repli des ventes, de 1,5 %.

Les exportations (+ 2,4 %) ont soutenu l'activité, grâce à une conjoncture économique mieux orientée en Europe. Les entreprises alsaciennes et champardennaises ont tiré profit de la demande étrangère, avec des hausses respectives de 4 % et 3 %, alors que les exportations ont stagné en Lorraine.

En dépit de bons résultats dans les boissons, notamment à l'export, les industries agroalimentaires ont vu leur chiffre d'affaires se contracter de 1,1 %. Les produits laitiers et les autres produits alimentaires ont fléchi, pesant sur le résultat d'ensemble.

La fabrication de matériels de transport a enregistré une nouvelle progression des volumes (+ 6 %), qui tient à l'automobile en Alsace et en Lorraine. Le soutien de l'exportation demeure un facteur prépondérant.

La croissance a été plus faible dans les biens d'équipement (+ 1,1%), limitée aux territoires alsaciens. Les fabricants d'équipements électriques ont progressé de 2,3 %, alors que les fabricants de machines et d'équipements ont pâti de l'attentisme sur les investissements, les facturations augmentant de 1 %. Parmi les autres produits industriels, dont le chiffre d'affaires a crû de 0,4 %, seule la pharmacie a enregistré une croissance forte, dans le sillage d'excellents résultats à l'exportation. En l'absence de développement des ventes à l'étranger, la stagnation a prévalu dans le bois-papier-imprimerie, les produits en caoutchouc, les matières plastiques et autres minéraux, ainsi que dans la métallurgie. La chimie a marqué un recul de

3 %, tant sur le marché domestique qu'à l'export. Les entreprises alsaciennes ont bénéficié, dans l'ensemble, d'une activité mieux orientée que dans les deux autres anciennes régions.

L'industrie régionale a réduit, une nouvelle fois, ses effectifs. L'emploi a reculé globalement de 0,8 %. Un seul secteur est en hausse : la fabrication de matériels de transport, tirée par l'industrie automobile, a renforcé ses équipes, avec un recours aux intérimaires.

Les investissements ont stagné, sauf dans les autres produits industriels, en légère hausse

Les flux d'investissement ont globalement stagné en 2015. Si les budgets en équipement ont progressé de 8 %, en revanche, les dépenses en immobilier sont moindres.

Seule la Champagne-Ardenne a bénéficié d'une hausse des investissements, l'Alsace et la Lorraine ont affiché un recul, de 8 et 5 %. L'agroalimentaire a maintenu un volant de dépenses proche de 2014 ; les boissons ont engagé le plus gros effort. Après plusieurs exercices marqués par de fortes dépenses, les biens d'équipement électriques et les fabricants de machines ont ralenti leurs investissements, affichant un recul de 15,1 %.

Les investissements ont peu fléchi dans le matériel de transport (- 1,7 %), alors que les autres produits industriels ont financé des programmes en hausse de 3,5 %.

L'analyse par branche des investissements dans les autres produits industriels offre une lecture contrastée. L'industrie chimique, qui avait réalisé des programmes conséquents au cours des dernières années, a réduit ses dépenses en 2015.

Le bois-papier-imprimerie ainsi que les produits en caoutchouc et matières plastiques

ont augmenté leurs dépenses. Dans la métallurgie, les investissements ont été quasi stables.

L'activité industrielle devrait progresser en 2016, au même titre que l'investissement

Les prévisions 2016 font état d'une progression des chiffres d'affaires de 1,7 %, avec une croissance de l'export ralentie à 1,1 %.

Après un recul en 2015, l'agroalimentaire verrait ses ventes progresser de 4 %, grâce à de bonnes perspectives en Champagne-Ardenne. Les équipements électriques et les machines pourraient conforter leur croissance, avec une hausse de 2,3 %. Les fabricants de matériels de transport sont moins optimistes pour 2016 ; ils envisagent, au mieux, une stabilisation, craignant un ralentissement à l'export. Pour les autres produits industriels, le rythme de croissance serait de 1,2 %. Les perspectives d'activité s'améliorent dans le bois-papier-imprimerie et la métallurgie, qui comptent sur une meilleure orientation à l'étranger. La chimie retrouverait une croissance légèrement positive en 2016, tirée par l'export. Après une forte progression du chiffre d'affaires en 2015, la pharmacie anticipe un recul en 2016. Les fabricants de produits en plastique et autres minéraux semblent, par contre, s'installer dans un certain marasme.

Pour l'ensemble de l'industrie, la croissance est réelle, mais insuffisante pour favoriser l'emploi. L'industrie régionale devrait une nouvelle fois enregistrer une baisse de ses effectifs (- 0,8 %). Seul le secteur de l'agroalimentaire anticipe un léger renforcement des équipes (+ 0,6 %). La plus forte baisse se concentrerait dans le matériel de transport (- 2,4 %).

Les investissements projetés par les entreprises augmenteraient en 2016 de 4,3 %,

davantage en Alsace et en Champagne-Ardenne qu'en Lorraine.

Des programmes de modernisation sont prévus dans l'agroalimentaire (+ 19,4 %), dans les biens d'équipement électriques et les fabricants de machines (+ 12,6 %). À l'inverse, les investissements reculeraient dans le matériel de transport (- 23 %), l'essentiel des dépenses ayant été engagé en

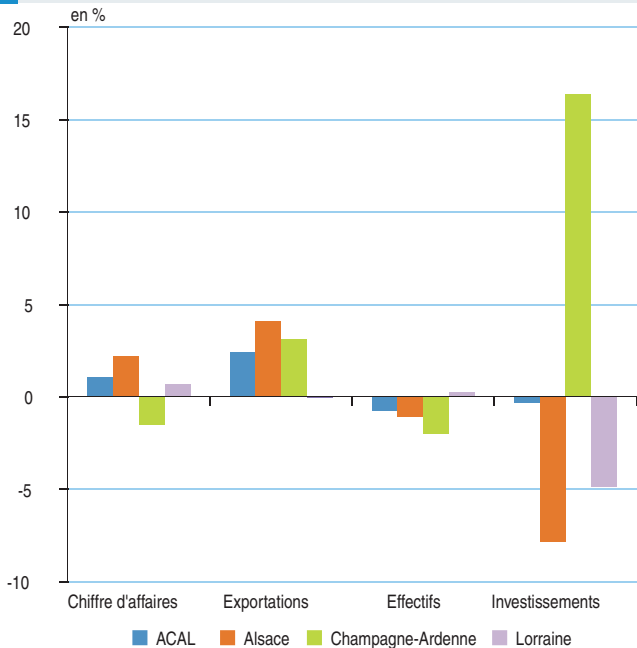
2014 et 2015. Plusieurs secteurs marqueraient une pause dans les dépenses d'équipement. C'est le cas du bois-papier-imprimerie (- 29,2 %) et de l'industrie chimique (- 6,4 %). Les projets sont en hausse dans la pharmacie (+ 42,4 %), la métallurgie (+ 8 %) et les produits en caoutchouc et matières plastiques et produits minéraux (+ 3 %). ■

Ces données sont extraites d'un document publié, chaque début d'année, sur le site internet de la Banque de France :

<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/alsace.html>

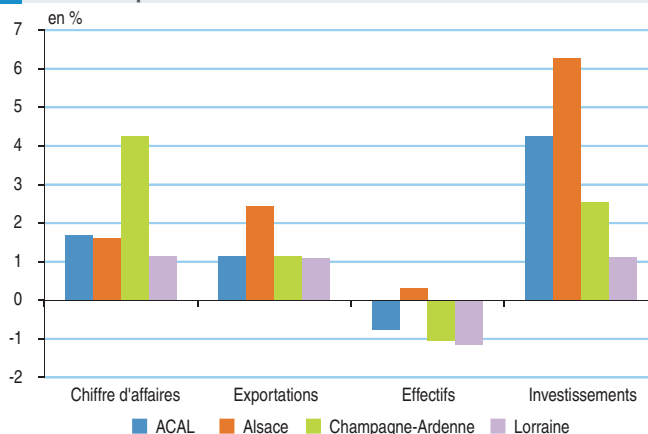
Les résultats publiés pour l'industrie proviennent des réponses obtenues par l'enquête annuelle de la Banque de France auprès de 900 entreprises industrielles de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, représentant 65 % des effectifs recensés par l'URSSAF - ACOSS au 31/12/2014.

1 Évolution 2015/2014 dans l'industrie



Source : Banque de France.

2 Évolution prévue 2016/2015 dans l'industrie



Source : Banque de France.

3 Principales variations annuelles et prévisions dans l'industrie (en %)

Secteurs d'activité	Chiffre d'affaires total								Chiffre d'affaires Export							
	Évolution 2015/2014				Évolution prévue 2016/2015				Évolution 2015/2014				Évolution prévue 2016/2015			
	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Fabrication de denrées alimentaires et de boissons	-1,1	-0,7	-1,3	-2,1	4,0	0,5	10,3	0,6	2,1	-5,4	8,2	-7,9	1,6	2,2	1,7	4,1
Équipements électriques et électroniques, autres machines	1,1	1,7	-1,1	-5,0	2,3	1,4	8,1	1,3	2,9	4,2	4,2	-6,1	2,2	1,6	10,9	1,2
Fabrication de matériels de transport	6,0	3,5	-4,4	6,3	0,0	0,5	-3,3	0,1	5,3	17,0	-9,0	3,9	-1,1	-6,1	-6,0	0,8
Fabrication d'autres produits industriels	0,4	3,0	-1,3	-0,1	1,2	2,3	0,4	1,6	1,7	3,8	0,6	0,3	1,2	3,8	-0,7	1,0
Total Industrie manufacturière	1,0	2,2	-1,5	0,7	1,7	1,6	4,3	1,1	2,4	4,1	3,1	0,0	1,1	2,4	1,1	1,1

Secteurs d'activité	Effectifs								Investissements							
	Évolution 2015/2014				Évolution prévue 2016/2015				Évolution 2015/2014				Évolution prévue 2016/2015			
	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Fabrication de denrées alimentaires et de boissons	-0,2	-0,1	0,7	-1,0	0,6	-0,2	1,8	0,3	-0,3	-16,6	20,8	-18,4	19,4	43,3	11,7	-9,9
Équipements électriques et électroniques, autres machines	-0,8	-1,1	2,8	-2,6	-0,2	-0,2	-0,8	-0,4	-15,1	-19,6	-20,6	-9,9	12,6	23,6	26,5	-10,2
Fabrication de matériels de transport	1,4	-0,4	-3,9	3,0	-2,4	1,5	-5,3	-4,6	-1,7	17,1	-5,2	-42,4	-23,0	-30,4	32,2	-11,3
Fabrication d'autres produits industriels	-1,4	-1,5	-3,3	0,4	-0,8	0,2	-1,3	-0,7	3,5	-9,4	21,7	9,6	2,5	6,6	-8,3	7,1
Total Industrie manufacturière	-0,8	-1,1	-2,0	0,2	-0,8	0,3	-1,1	-1,2	-0,3	-7,8	16,4	-4,9	4,3	6,3	2,5	1,1

Source : Banque de France.

BTP

Recul de la production, reprise possible en 2016

Le BTP a connu une année difficile en 2015, la production s'inscrivant en recul dans tous les compartiments d'activité. La baisse des prix s'est poursuivie dans un contexte de demande atone. Les effectifs ont été ajustés à la baisse, avec un recul de l'intérim. Les dépenses d'investissement ont été gelées, faute de visibilité et de marges suffisantes. Les chefs d'entreprise envisagent un redressement progressif, mais limité, de leur activité en 2016.

Élisabeth Eschbach, Banque de France

L'année 2015 a été difficile pour la construction. La production a fléchi de 5,6 % dans la grande région, avec une dégradation plus forte que prévue en Champagne-Ardenne (- 7,8 %) et en Lorraine (- 7,9 %). La baisse a été moins prononcée en Alsace.

Le gros œuvre est resté confronté à des plans de charges insuffisants, subissant un recul de 4 %, plus sensible en Champagne-Ardenne (- 8,9 %) qu'en Alsace (- 1 %) ou en Lorraine (- 3 %).

Le second œuvre a subi un ralentissement de 3,4 %, la rénovation énergétique ne progressant pas autant qu'espéré. Le repli est moins prononcé en Alsace (- 2 %), alors qu'en Lorraine et en Champagne-Ardenne, les entreprises ont perdu respectivement 8,8 % et 4,9 % de leur chiffre d'affaires au cours de l'année.

Les travaux publics ont fait face à une baisse des commandes publiques et à la raréfaction

des chantiers d'envergure. Les carnets de commandes ont été consommés au fil des mois, et la production a chuté de 11 %.

La sous-activité persistante a entraîné de nouvelles pertes d'emploi (3 %), et un recul important du recours à l'intérim.

Faute de visibilité et d'activité suffisante, les entreprises de la construction ont nettement ralenti le niveau de leurs investissements. Les dépenses ont été réduites de près d'un tiers dans l'ensemble des corps de métiers. En Champagne-Ardenne, le recul est moins accentué (- 10,7 %) que dans les deux autres régions.

Amorce d'une reprise pour 2016

À partir du second semestre 2015, les carnets de commandes se sont progressivement renforcés. La reprise des ventes de logements neufs, le renforcement du prêt à taux zéro et

des taux d'intérêt bas constituent des facteurs positifs, laissant espérer un début de reprise en 2016.

La progression serait néanmoins limitée : elle serait proche de 0,4 % globalement, avec des prévisions mieux orientées en Champagne-Ardenne (+ 1,5 %) et une quasi-stabilité attendue en Lorraine et en Alsace.

La hausse de la production approcherait 1 % dans le gros œuvre. Le second œuvre espère une stabilisation de son activité. Dans les travaux publics, l'Alsace tire à la hausse la prévision d'ensemble (+ 0,8 %), puisque les deux autres régions craignent encore un léger recul de l'ordre de 1 % pour 2016.

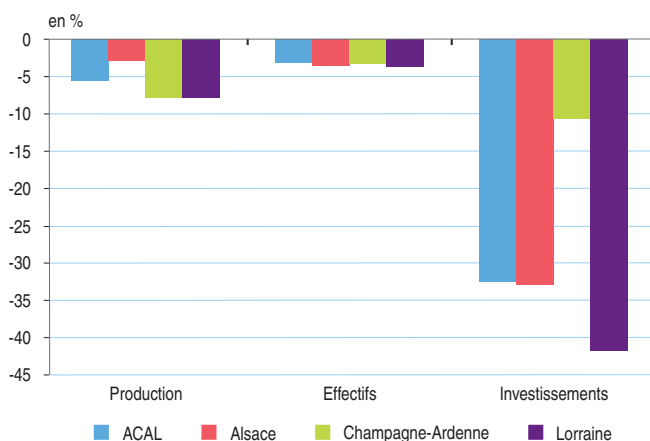
En matière d'investissements, les difficultés de trésorerie, consécutives à deux années de fort recul de l'activité, à la baisse des prix et à un allongement des délais de paiement, contraignent les entreprises à reporter leurs dépenses au-delà de 2016. ■

Ces données sont extraites d'un document publié, chaque début d'année, sur le site internet de la Banque de France :

<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/alsace.html>

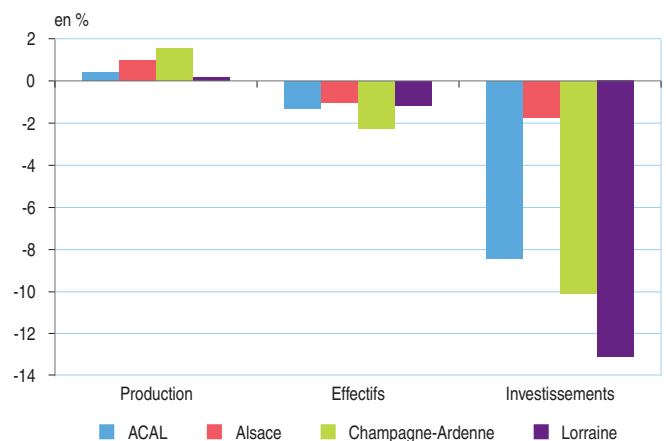
Les résultats publiés pour le BTP proviennent des réponses obtenues par l'enquête annuelle de la Banque de France auprès de 700 entreprises de la construction de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, représentant 42 % des effectifs recensés par l'URSSAF - ACOSS en région ACAL au 31/12/2014.

1 Évolution 2015/2014 dans le BTP



Source : Banque de France.

2 Évolution prévue 2016/2015 dans le BTP



Source : Banque de France.

3 Production par secteur du BTP

en %

	Évolution 2015/2014				Évolution prévue 2016/2015			
	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Bâtiment	-3,6	-1,8	-6,1	-7,0	0,3	0,8	2,4	0,5
dont Gros œuvre	-4,0	-1,1	-8,9	-3,0	1,1	-0,2	2,6	2,9
dont Second œuvre	-3,4	-2,0	-4,9	-8,8	0,0	1,1	2,3	-0,5
Travaux publics	-10,9	-6,2	-12,9	-10,1	0,8	1,7	-1,3	-0,7
Ensemble Bâtiment et Travaux publics	-5,6	-2,9	-7,8	-7,9	0,4	1,0	1,5	0,2

Source : Banque de France

4 Effectifs par secteur du BTP

en %

	Évolution 2015/2014				Évolution prévue 2016/2015			
	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Bâtiment	-3,3	-3,7	-3,1	-4,2	-1,2	-1,0	-2,2	-1,1
dont Gros œuvre	-2,3	-5,3	-1,7	-0,6	-1,7	-1,8	-2,0	-2,3
dont Second œuvre	-3,6	-3,2	-3,7	-5,5	-1,1	-0,8	-2,2	-0,6
Travaux publics	-2,8	-3,4	-3,6	-2,3	-1,7	-1,2	-2,6	-1,5
Ensemble Bâtiment et Travaux publics	-3,2	-3,6	-3,2	-3,7	-1,3	-1,0	-2,2	-1,2

Source : Banque de France.

5 Investissements par secteur du BTP

en %

	Évolution 2015/2014				Évolution prévue 2016/2015			
	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Bâtiment	-33,1	-39,0	-10,2	-41,0	-10,6	-4,9	-13,8	-14,2
dont Gros œuvre	-39,4	-48,1	-31,2	-38,3	-11,3	3,0	8,8	-24,6
dont Second œuvre	-29,3	-36,3	3,2	-42,7	-10,2	-6,7	-23,2	-7,2
Travaux publics	-31,7	-24,1	-11,5	-43,1	-4,7	3,5	-4,0	-10,6
Ensemble Bâtiment et Travaux publics	-32,5	-32,9	-10,7	-41,7	-8,4	-1,7	-10,1	-13,1

Source : Banque de France

Construction

Un faible niveau de la construction

La construction dans le Grand Est manque de dynamisme. Toutefois, les agglomérations de Strasbourg et de Thionville se démarquent par une activité importante dans le secteur du logement collectif. Les ventes d'appartements neufs augmentent, mais les mises sur le marché stagnent, ce qui entraîne une diminution du stock.

Jean-Paul Strauss, Brigitte Ziegler, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)

En 2015, 21 700 logements sont mis en chantier dans la région, soit un déficit de plus de 6 000 logements par rapport à la moyenne des dix dernières années. La baisse est de 3 % entre 2014 et 2015 alors que la France métropolitaine affiche une hausse de 2 %. La situation est encore plus préoccupante pour les permis délivrés qui portent sur 21 600 logements, soit 10 000 de moins que la moyenne des dix dernières années. La diminution de 18 % par rapport à 2014 est la plus forte de toutes les régions métropolitaines.

Tous les types de construction sont concernés, mais les formes collectives sont moins touchées

C'est surtout la construction des maisons individuelles traditionnelles qui est au plus bas. Pour les permis délivrés comme pour les mises en chantiers, les volumes restent sensiblement les mêmes qu'en 2014, mais à un niveau un tiers en deçà de la moyenne des dix dernières années et d'environ la moitié de ce qu'ils étaient au début des années 2000. Le constat est valable pour tous les départements de la région et particulièrement pour les départements les plus ruraux (Ardennes, Meuse, Haute-Marne, Vosges).

Le recul pour les maisons accolées ou en bandes est moins sensible : - 15 % par rapport aux dix dernières années (autorisées comme commencées), mais surtout restent à un niveau relativement élevé au regard du début des années 2000, à l'exception des départements de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse. Aujourd'hui, dans la région, ce type de bâtiments représente environ 30 % des logements en maisons individuelles construites ou autorisées alors que leur part était plutôt de 15 %, il y a quinze ans. Leur proportion

dans l'ensemble des maisons reste néanmoins faible dans la Meuse et les Vosges pour les logements commencés et dans la Haute-Marne et la Meuse pour les logements autorisés.

Dans le secteur du logement collectif, 2015 est une année moyenne pour les mises en chantier et particulièrement basse pour les permis délivrés. Les logements commencés sont sensiblement en deçà de la moyenne décennale et en baisse de 6 % par rapport à 2014. L'activité reste cependant plus importante qu'au début des années 2000. En effet, la part du collectif est proche de 60 % des logements commencés contre 40 % au début de la période. Pour les logements autorisés, la situation est plus dégradée : jamais aussi peu de logements n'ont figuré sur les permis depuis début 2000. Le recul est supérieur à 30 % par rapport à l'année précédente.

Ce sont les principales agglomérations de la région, et particulièrement l'agglomération de Strasbourg, qui concentrent le nouvel habitat collectif. Selon des données encore provisoires, l'Eurométropole de Strasbourg représente 40 % des logements collectifs concernés par les déclarations d'ouverture de chantier transmises par les maîtres d'ouvrages et 30 % des logements concernés par les permis délivrés, enregistrés en 2015.

Au total, les neuf principales agglomérations (Strasbourg, Colmar, Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Saint-Louis, Thionville et Troyes) représentent 70 % des permis délivrés et 75 % des déclarations d'ouverture de chantier. Pour les logements commencés, 2015 est une année très haute pour l'agglomération de Strasbourg mais aussi, dans une moindre mesure, pour celle de Thionville. Concernant les logements autorisés,

l'agglomération de Strasbourg enregistre une forte baisse mais reste à un très haut niveau avec plus de 3 000 logements concernés. 2014 avait été une année record. En revanche, le niveau est particulièrement faible dans les agglomérations de Nancy, de Mulhouse, de Metz et de Troyes. L'agglomération de Thionville poursuit sa croissance.

Les ventes d'appartements progressent, les délais d'écoulement diminuent fortement

Les ventes d'appartements neufs en promotion immobilière progressent de 30 % par rapport à l'année précédente. 5 400 logements ont été vendus dans la région en 2015 contre 4 150 en 2014. La croissance pour la France métropolitaine est de 19 %. Les principales agglomérations représentent 80 % des ventes d'appartements de la région dont 40 % pour la seule Eurométropole de Strasbourg. Les principales agglomérations sont en croissance, excepté celle de Saint-Louis où les ventes diminuent mais restent à un haut niveau, et celle de Nancy où elles stagnent. Les ventes dans les agglomérations de Thionville, de Metz et de Reims atteignent un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années.

Sur l'ensemble de l'année 2015, 5 400 nouveaux appartements ont été mis sur le marché, dont 40 % au dernier trimestre, soit une quasi-stagnation sur l'année (- 1 %). Comme les mises sur le marché ont été relativement faibles et sensiblement inférieures aux ventes pendant les trois premiers trimestres, les stocks disponibles sont plus bas qu'à la fin de l'année précédente. Les délais d'écoulement sont passés de 17 à 12 mois en moyenne.

Dans la région, le prix moyen au mètre carré s'établit à 3 200 euros. La région se classe

parmi les moins onéreuses des régions métropolitaines.

La construction de locaux d'activité est également atone

En 2015, selon le décompte provisoire des enregistrements de permis délivrés et de déclarations d'ouverture de chantiers transmises par les maîtres d'ouvrage aux centres instructeurs, les surfaces de plancher des

locaux d'activité, aussi bien pour les surfaces commencées que pour les surfaces autorisées, sont un tiers en deçà de la moyenne décennale. Elles s'établissent respectivement à 1 700 000 m² et 2 400 000 m². Entre 2014 et 2015, la baisse est de 13 % pour les locaux commencés et de 6 % pour ceux autorisés.

Les locaux industriels subissent la plus forte baisse. Tous les départements sont touchés.

La baisse est également importante pour les exploitations agricoles. Les seuls secteurs à être légèrement au-dessus de la moyenne des dix dernières années, sont celui des entrepôts avec notamment des grands chantiers d'entrepôts pour la logistique, dans l'Aube et la Meurthe-et-Moselle et celui de l'hôtellerie avec de grands chantiers, en particulier en Meuse, par la reconversion d'un ancien site militaire en organisme de formation avec hébergement. ■

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

1 Logements autorisés par département

	Logements en 2015 (nombre)	évolution 2015/2014	évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Ardennes	600	-2,8	-10,6
Aube	800	-32,7	-11,8
Marne	2 300	-16,5	-1,0
Haute-Marne	200	-5,0	-16,1
Meurthe-et-Moselle	2 000	-25,9	-1,0
Meuse	300	-9,8	-13,9
Moselle	4 300	0,0	-1,9
Bas-Rhin	6 900	-32,9	8,9
Haut-Rhin	3 500	13,9	-7,4
Vosges	800	-6,6	-13,7
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	21 600	-17,5	-1,2
France métropolitaine	372 200	3,8	-0,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2015 (en milliers de m ²)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle-moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle-moyenne 2014/2009 (1)
Artisanat	106	-20,7	5,1	-6,3	3,1
Bureaux	208	-22,9	3,3	4,7	-0,3
Commerce	295	8,6	-10,3	1,9	-3,4
Entrepôt	330	8,1	-3,0	8,2	1,4
Exploitation agricole ou forestière	723	7,1	-8,9	15,4	-7,2
Hébergement hôtelier	69	35,0	-4,8	32,8	-2,7
Industrie	234	-11,8	-2,6	3,2	-3,6
Service public ou d'intérêt collectif	366	-13,4	-5,2	-11,7	-5,5
Ensemble	2 332	-2,6	-5,3	5,2	-3,9

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

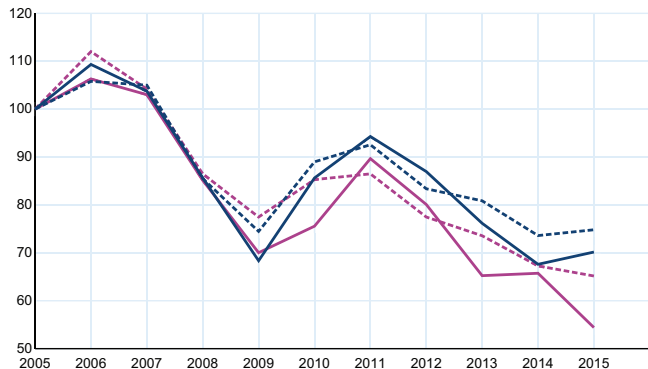
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 13 avril 2016.

3 Évolution de la construction de logements

- Logements autorisés - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
- Logements commencés - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

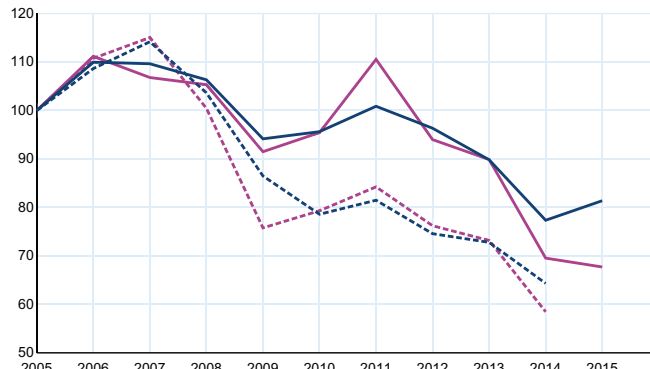
Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016.

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

- Locaux autorisés - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
- Locaux commencés - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
- Locaux autorisés - France métropolitaine
- Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



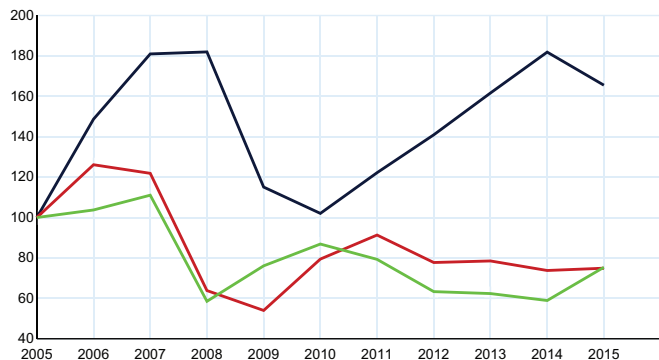
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 13 avril 2016.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Tourisme

De bons résultats pour l'hôtellerie de plein air

En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL), la fréquentation des établissements d'hébergement touristique s'établit à 19,4 millions de nuitées en 2015, dont 13,4 millions dans les hôtels, 2,5 millions dans les campings et 3,5 millions dans les autres hébergements collectifs touristiques. Par rapport à l'année précédente, seuls les campings ont progressé sensiblement (+ 6,6 %) grâce notamment aux bons résultats du département des Vosges. Les nuitées dans les hôtels se maintiennent avec une hausse de 0,3 %, tandis que celles effectuées dans les autres hébergements collectifs sont en recul de 0,5 %.

Corinne Challand, Insee

En 2015, les 1 300 hôtels de l'ACAL ont enregistré 8,4 millions d'arrivées générant 13,4 millions de nuitées. Leur nombre est équivalent à celui de 2014 (+ 0,3 %), alors qu'il progresse de 2,0 % en France métropolitaine. La durée moyenne de séjour est de 1,6 jour, légèrement en deçà du niveau national (1,8 jour). La hausse est particulièrement marquée pour les hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles) avec une progression des nuitées de 12,5 %. Ils représentent une nuitée sur six dans la région contre une nuitée sur quatre dans l'hexagone.

Le nombre de nuitées fluctue au fil des mois, augmentant régulièrement jusqu'en mai, puis se stabilisant en juin avant de repartir à la hausse jusqu'en août. Il diminue ensuite progressivement jusqu'en novembre puis remonte ensuite en décembre au niveau des nuitées d'octobre grâce aux marchés de Noël alsaciens et au début de la saison des sports d'hiver dans le département des Vosges. Suite aux attentats du 13 novembre, la fréquentation a diminué en décembre (- 2,7 %) par rapport à 2014, comme au niveau national (- 4,9 %), mais nettement moins qu'en Île-de-France (- 14,4 %).

Stabilité de la fréquentation des hôtels

La clientèle étrangère représente 32,9 % de l'ensemble des nuitées, avec une progression régulière au printemps et un maximum atteint en été (42,6 % en juillet et 42,0 % en août). C'est en décembre que le nombre de nuitées françaises est à son maximum, la fréquentation étant répartie le reste de l'année de façon relativement homogène entre mai et octobre.

La fréquentation étrangère est restée stable en 2015 (+ 0,3 %), la progression des clientèles les plus lointaines compensant le recul des touristes européens, les plus nombreux (- 2,1 %). Les 931 000 nuitées allemandes et les 810 000 belges qui représentent 40 % des nuitées étrangères sont en baisse (- 1,2 % et - 3,9 %). Suivent le Royaume-Uni (- 6,7 %), la Suisse (+ 0,5 %), les Pays-Bas (- 1,6 %) et l'Italie (- 0,5 %). Le nombre de nuitées des touristes provenant du continent américain a en revanche progressé de 8,2 % (241 000 nuitées en 2015), tout comme celui des visiteurs originaires d'Asie et d'Océanie (+ 26,3 %, 358 000 nuitées), en particulier pour les Chinois (+ 72,5 %). Les Japonais et les Russes sont moins nombreux (- 19,4 % et - 25,3 %), au contraire des ressortissants du Proche et du Moyen-Orient (+ 13,7 %).

Les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin totalisent la moitié des nuitées hôtelières de la région (3,9 millions, + 0,1 % et 2,9 millions, + 1,7 %). Viennent ensuite la Moselle (1,7 million, + 5,7 %) et la Marne (1,6 million, - 3,4 %).

Après la Moselle, les Vosges connaissent une des plus belles progressions de l'année (+ 5,4 %, 877 000 nuitées). Les plus fortes baisses et les moindres volumes de nuitées sont concentrés dans les départements de la Meuse (- 16,2 %, 205 000 nuitées), de la Haute-Marne (- 8,0 %, 334 000 nuitées) et des Ardennes (- 6,5 %, 303 000 nuitées).

La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale avait induit une hausse significative de la fréquentation, notamment étrangère, en 2014. En 2015, la fréquentation étrangère diminue dans la

Meuse (- 18,0 %) et les Ardennes (- 6,5 %). La Haute-Marne suit la même tendance en 2015 (- 10,8 %) après une année 2014 déjà en recul (- 8,6 %). Les nuitées étrangères augmentent en revanche fortement en Moselle (+ 13,4 %) confirmant l'évolution de l'année précédente.

Les nuitées françaises progressent le plus dans les départements des Vosges (+ 6,6 %), du Haut-Rhin (+ 3,6 %) et de la Moselle (+ 3,5 %). Les départements de la Meuse et de la Haute-Marne, que les touristes français ont le moins fréquenté (- 15,8 % et - 15,1 %), étaient également en baisse en 2014.

Campings : deux tiers des nuitées de la région dans les Vosges, le Haut-Rhin ou le Bas-Rhin

De mai à septembre 2015, les 320 campings de l'ACAL ont comptabilisé 2,5 millions de nuitées pour 868 000 arrivées. Le nombre de nuitées est en hausse de 6,6 % par rapport à la saison précédente (+ 2,9 % en France métropolitaine). Cette progression est uniquement le fait des campings de 3 à 5 étoiles (+ 11,8 %), qui représentent 65 % des nuitées de la région pour 80 % des nuitées dans l'hexagone.

Le département qui compte le plus de campings est celui des Vosges, suivi du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. À eux trois, ces départements totalisent les deux tiers des nuitées et la moitié des arrivées. La progression du nombre de nuitées est inférieure à la moyenne régionale pour les départements alsaciens (+ 3,7 % pour le Bas-Rhin et + 4,9 % pour le Haut-Rhin) mais est la plus

forte pour les Vosges (+ 22,2 %). La Marne ne connaît aussi une progression importante du nombre de nuitées (+ 12,6 %), aussi bien pour la clientèle française qu'étrangère. En revanche, la Meuse est en recul (- 14,4 %) en particulier pour les étrangers (- 21,1 %). Les emplacements équipés rencontrent un certain succès. Leur part dans les nuitées s'élève à 22,8 % en 2015, en hausse de 1,7 point en un an et de 5,6 points depuis 2010. Les durées moyennes de séjour sur ces emplacements sont plus élevées : 5,3 jours contre 2,6 pour les emplacements nus. En volume de nuitées, l'augmentation sur un an est de 15,2 % pour les emplacements équipés (+ 4,3 % sur les emplacements nus).

La météo a été favorable sur l'ensemble de la saison, mis à part quelques épisodes pluvieux en août qui n'ont pas découragé les vacanciers (+ 9,3 % pour ce mois). Le mois de mai a ainsi connu une belle progression (+ 19,6 %), en particulier dans le Haut-Rhin (+ 35,6 %) et les Vosges (+ 32,1 %). Les nuitées du mois de juin baissent de 12,1 %. Cela concerne tous les départements, sauf les Ardennes et la Marne. Juillet et août ont été de très bons mois pour les Vosges (+ 31,1 % et + 26,7 %). En septembre, les nuitées baissent de 3,0 %, en raison de températures plus basses que d'habitude et d'une pluviosité plus élevée. C'est particulièrement vrai dans l'Aube (- 30,1 %), la Meurthe-et-Moselle (- 20,2 %) et la Meuse (- 19,3 %), alors que les Ardennes ont connu une hausse de 10,8 %.

Les Français sont moins nombreux que les étrangers dans les campings, mais ils restent plus longtemps

La clientèle française effectue moins de la moitié des nuitées (en augmentation de 5,7 %), mais seulement un tiers des arrivées. Sa durée moyenne de séjour est supérieure à celle de la clientèle étrangère : 3,6 jours contre 2,5. Cette durée de séjour des Français est plus importante dans les départements les plus fréquentés : dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et les Vosges, elle se situe entre 3,7 et 4,1 jours. La durée moyenne de séjour est également plus élevée dans ces départements pour certaines nationalités, comme les Néerlandais ou les Danois : jusqu'à deux fois plus longue (de 3,6 à 4,5 jours) que pour les départements du nord-ouest de la région.

Les touristes étrangers représentent 55,4 % des nuitées totales (en augmentation de 7,3 %). Il s'agit, pour la quasi-totalité, d'Européens, surtout de Néerlandais (43,8 % des nuitées étrangères) et d'Allemands (25,6 %), en augmentation respective de 4,5 % et de 10,8 %. Les Néerlandais sont particulièrement présents dans les Vosges, dans la Haute-Marne et dans les Ardennes avec six nuitées étrangères sur dix, alors que les Allemands sont majoritaires en Moselle (52,1 % des nuitées étrangères) et dans le Bas-Rhin (45,2 %). Les ressortissants du Royaume-Uni sont surreprésentés dans l'Aube et dans la Marne, avec une nuitée étrangère sur quatre, contre une sur douze pour la région (en baisse de 4,7 %).

Dans les campings de certains départements, la majorité des nuitées sont des nuitées étrangères, comme pour la Meurthe-et-Moselle (77,2 %), la Haute-Marne (66,9 %) ou la Moselle (61,9 %). En revanche, les durées moyennes de séjour des étrangers y sont parmi les plus basses (entre 1,5 et 2 jours).

Davantage d'arrivées mais autant de nuitées qu'en 2014 dans les autres hébergements collectifs

En 2015, 3,5 millions de nuitées sont effectuées pour 1,2 million d'arrivées dans la centaine d'auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs, résidences de tourisme, résidences hôtelières de chaîne, villages vacances ou maisons familiales que compte la région ACAL. Les séjours sont plus courts, de 2,8 jours contre 4,2 pour la France métropolitaine. Le nombre de nuitées a baissé de 0,5 % entre 2014 et 2015, alors que celui des arrivées a cru de 4,9 %. Les nuitées étrangères, qui représentent 29,1 % du total, ont vu leur nombre augmenter de 2,1 %. Cette croissance a particulièrement concerné les mois de juillet, août et septembre, qui sont les mois les plus fréquentés : le taux d'occupation dépasse alors 60 % dans les hébergements. Les nuitées françaises ont baissé de 1,5 %, surtout en mars et en avril. ■

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	
Ardennes	303	-6,5	4,8	21,3
Aube	710	1,3	1,8	25,1
Marne	1 562	-3,4	2,8	32,3
Haute-Marne	334	-8,0	0,6	25,2
Meurthe-et-Moselle	1 004	-1,8	0,0	21,6
Meuse	205	-16,2	3,0	17,2
Moselle	1 664	5,7	0,5	23,6
Bas-Rhin	3 871	0,1	3,1	41,1
Haut-Rhin	2 864	1,7	2,3	40,7
Vosges	877	5,4	-4,1	20,2
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	13 394	0,3	1,7	32,9
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	France métropolitaine	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	France métropolitaine
1-2 étoiles	4 210	58 002	4,4	7,7
3 étoiles	5 243	75 770	4,2	5,3
4-5 étoiles	2 249	48 224	12,5	8,9
Non classés	1 691	20 091	-26,4	-29,3
Total	13 394	202 087	0,3	1,8

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	France métropolitaine	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	France métropolitaine
1-2 étoiles	594	16 120	-0,9	0,2
3-4-5 étoiles	1 642	90 199	11,8	4,1
Non classés	290	6 556	-3,9	-6,6
Total	2 527	112 876	6,6	2,9

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2015	
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Ardennes	148	3,2	-3,3	43,9	24,4
Aube	156	-6,0	7,1	57,0	11,7
Marne	138	12,6	-2,7	54,8	14,0
Haute-Marne	185	0,4	-1,6	66,9	26,2
Meurthe-et-Moselle	80	-1,8	1,4	77,2	8,0
Meuse	66	-14,4	-3,0	49,9	16,9
Moselle	181	3,4	-4,1	61,9	21,0
Bas-Rhin	388	3,7	1,2	47,2	31,8
Haut-Rhin	574	4,9	-2,2	59,3	19,5
Vosges	611	22,2	-0,7	52,0	26,6
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	2 527	6,6	-0,9	55,4	22,8
France métropolitaine	112 876	2,9	1,3	31,9	48,5

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

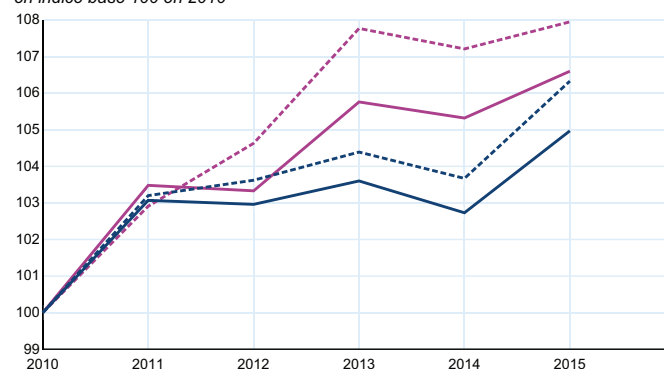
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
 - Nombre d'arrivées - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transport

Activité portuaire en baisse et trafic aérien en hausse

Le fret fluvial enregistre une mauvaise année en raison notamment des basses eaux du Rhin. La fréquentation des aéroports augmente et l'EuroAirport atteint un nouveau record avec 7,1 millions de passagers en 2015. Les immatriculations de voitures neuves augmentent dans la région comme pour l'ensemble de la France métropolitaine. Le transport routier de marchandises diminue depuis cinq ans.

Jean-Paul Strauss, Brigitte Ziegler, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)

L'activité de chargement et de déchargement de marchandises dans les ports fluviaux de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine est en diminution de 10 % par rapport à 2014 : plus de 20 millions de tonnes de marchandises ont transité par leurs plates-formes. Les basses eaux du Rhin, limitant les capacités d'affrètement des bateaux, ont eu un impact sur l'activité des ports rhénans mais ont également eu des répercussions sur ceux de la Moselle. Aux difficultés de navigation s'ajoutent des difficultés propres à certains secteurs économiques.

Le trafic fluvial des ports français rhénans est en baisse de 7 % par rapport à 2014. Il est passé de 14 millions de tonnes à 13 millions de tonnes de marchandises. Les volumes des matériaux de construction et des produits pétroliers diminuent alors que ceux des produits agroalimentaires sont en légère progression. Les ports de Strasbourg et de Mulhouse sont respectivement deuxième et troisième ports fluviaux français.

Le trafic fluvial des autres ports de la région, principalement ceux situés sur la Moselle, dépasse les huit millions de tonnes de marchandises. Il est en recul de 17 %, avec en particulier une forte réduction des déchargements de charbon.

Croissance remarquable pour le trafic aérien low cost et pour l'EuroAirport

Le trafic passager dans les aéroports de la région progresse de 7 % par rapport à 2014. Plus de la moitié des passagers transportés empruntent des lignes à bas coût (low cost). La croissance de ces lignes est de 14 % entre

2014 et 2015 et de 82 % sur les cinq dernières années. Les lignes internationales, qui représentent 80 % du trafic régional, sont en hausse de 9 % sur un an et de 44 % sur les cinq dernières années. La fréquentation des lignes nationales recule légèrement (- 1 % par rapport à 2014), mais reste supérieure à ce qu'elle était il y a cinq ans (+ 4 %).

L'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg enregistre la progression la plus forte avec une hausse de 8 % du trafic passagers : 7,1 millions de voyageurs ont été accueillis en 2015. Cet aéroport comptabilise plus de 80 % des passagers de la région et plus de 90 % de l'activité low cost.

Ce nouveau record en termes de trafic est notamment dû à l'augmentation des fréquences sur certaines destinations et à la progression du nombre de passagers transportés par mouvement aérien. En outre, quatre nouvelles destinations se sont rajoutées au réseau. De nouveaux équipements devraient permettre la poursuite de la croissance du trafic ; c'est le cas de la construction d'un parking de cinq étages comprenant 2 500 places ou de l'extension de l'installation de tri-bagage afin d'en doubler la capacité.

À l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, deuxième aéroport régional, la fréquentation atteint 1,2 million de passagers en 2015, avec une légère progression de 2 %. L'événement majeur a été l'ouverture de la base Volotea en avril. Plus de 250 000 passagers ont fréquenté l'Airport Lorraine en 2015, soit une hausse de 4 % par rapport à 2014. L'aéroport de Paris-Vatry comptabilise 85 000 passagers en 2015, en baisse de 13 % par rapport à 2014, dont 90 % voyagent en low cost.

Hausse des immatriculations de véhicules neufs

En 2015, 181 000 immatriculations de véhicules neufs ont été enregistrées dans la région, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2014. Pour la France métropolitaine, l'augmentation est de 6 %.

L'enregistrement des véhicules particuliers est également en hausse de 5 %, avec des évolutions très contrastées entre les automobiles motorisées au gazole dont les immatriculations diminuent de 5 %, et celles motorisées à l'essence qui connaissent une augmentation de 20 %. L'enregistrement des poids lourds augmente de plus de 40 %, avec l'immatriculation de nombreux tracteurs routiers dans le département de la Marne.

Le transport intérieur de marchandise par la route diminue depuis cinq ans

En 2015, les flux de marchandises transportées par la route diminuent fortement. Ceux restant à l'intérieur de chaque ancienne région atteignent 1 450 millions de tonnes kilomètres en Alsace, 1 770 en Champagne-Ardenne et 1 970 en Lorraine. Entre 2010 et 2015, ils stagnent en Champagne-Ardenne et diminuent au rythme annuel de 1,6 % en Alsace et de 2 % en Lorraine.

Sur la même période, le tonnage de marchandises entrant et sortant est en net recul pour les trois espaces. Les flux entrant baissent en moyenne annuelle de 8 % pour l'Alsace, 5,3 % pour la Lorraine et 4,6 % pour la Champagne-Ardenne. Quant au volume de marchandises sortant, il diminue partout de 7 % par an. ■

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)
Ardennes	6 700	6,7	1 147	0,2	174	14,5	8 065	5,8
Aube	6 770	5,7	1 558	3,7	193	-5,4	8 558	5,4
Marne	16 501	4,5	4 075	-1,9	1 815	189,5	22 412	8,7
Haute-Marne	3 880	-2,9	694	-4,3	234	4,5	4 835	-2,7
Meurthe-et-Moselle	19 424	2,3	4 087	-4,3	293	6,2	23 866	1,2
Meuse	4 099	0,3	777	-11,3	97	1,0	4 973	-1,7
Moselle	27 571	5,5	4 208	-2,5	649	16,9	32 502	4,6
Bas-Rhin	29 677	9,5	5 847	-3,6	569	3,3	36 171	7,1
Haut-Rhin	22 929	5,2	4 087	-1,0	450	34,3	27 519	4,6
Vosges	9 593	3,2	2 118	6,6	271	-6,2	12 031	3,4
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	147 144	5,2	28 598	-2,0	4 745	43,4	180 932	4,7
France métropolitaine	1 886 233	6,8	377 326	1,9	42 981	10,5	2 313 885	6,1

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

2 Transport de marchandises par la route

en %

	Alsace		Champagne-Ardenne		Lorraine	
	2015 (p) (millions de Tonnes- Kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	2015 (p) (millions de Tonnes- Kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	2015 (p) (millions de Tonnes- Kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Entrées dans la région	2 255	-8,0	2 836	-4,6	3 155	-5,3
Sorties de la région	2 699	-7,0	3 038	-6,9	3 207	-6,8
Intérieur de la région	1 445	-1,6	1 774	0,0	1 971	-2,0

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

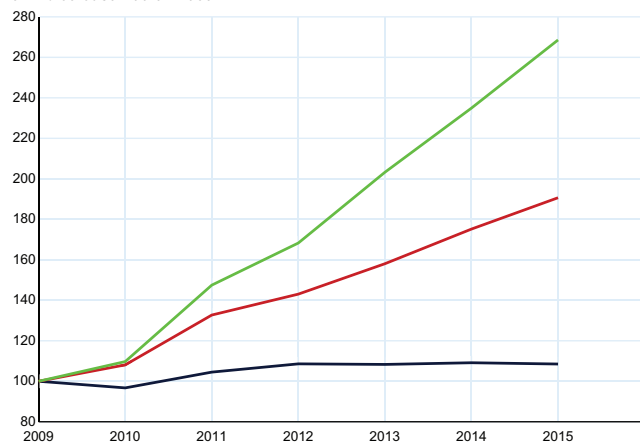
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

— National — International — Low cost

en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

Insee Conjoncture

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Le bilan économique régional 2015

L'emploi salarié des secteurs principalement marchands se dégrade à nouveau en 2015 en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Malgré un rythme moins soutenu que l'année précédente (- 0,3 % après - 1,1 %) et en dépit d'une évolution positive au quatrième trimestre, la région est la plus affectée de métropole, où l'emploi progresse de 0,5 %. L'emploi industriel reste en difficulté (- 2,0 %), comme dans la construction (- 3,2 %). L'emploi tertiaire, deux tiers du total, est dynamisé par le regain de l'intérim, surtout en fin d'année.

Insee Conjoncture
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
n° 3
mai 2016

ISSN 2492-5152

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Cité Administrative Gaujot

14 rue du Maréchal Juin

CS 50016

67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteur en chef :

Jacques Marty

© Insee 2016